Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022



Rambouillet Territoires 22 rue Gustave Eiffel - ZA Bel Air BP 40036 - 78511 Rambouillet Cedex Tél. 01 34 57 20 61 - Fax 01 34 84 01 57

### CC2203FI01 Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Conseil communautaire du Lundi 21 mars 2022

Convocation du 15 mars 2022

**Présidence: Thomas GOURLAN** 

Secrétaire de Séance : France DESMET

**78120 RAMBOUILLET** 

Affichée le 15 mars 2022

| Conseillers titulaires  |     | Suppléants                             | Absents représentés par |
|-------------------------|-----|--|-------------------------|
| AGUILLON Claire         | AE  |  |                         |
| ALIX Martial            | Р   | PORTHAULT Jérôme                       |                         |
| BATTEUX Jean-Claude     | Р   | ALOISI Henri                           |                         |
| BAX DE KEATING Geoffroy | Р   |  |                         |
| BERNARD Jean-Luc        | Р   |  |                         |
| BONTE Daniel            | Р   | United the second second second second |                         |
| BRICAUD Nathalia        | REP | CHEMIN Delphine                        | JEGAT Joëlle            |
| BRIOLANT Stéphanie      | Р   | DEFFRENNE Philippe                     |                         |
| CABRIT Anne             | Р   | BUREAU Norbert                         |                         |
| CAILLOL Valérie         | Р   |  |                         |
| CARESMEL Marie          | REP |  | GOURLAN Thomas          |
| CARIS Xavier            | Р   |  |                         |
| CAZANEUVE Claude        | Р   | PELOYE Robert                          |                         |
| CHANCLUD Maurice        | Р   | GODEAU Hervé                           |                         |
| CHERET Claire           | Р   | PASSET Georges                         |                         |
| CHRISTIENNE Janine      | P   |  |                         |
| CINTRAT Alain           | Р   |  |                         |
| CONVERT Thierry         | REP | MAZE Michel                            | SALIGNAT Emmanuel       |
| COPETTI Isabelle        | Р   | MANDON Franck                          |                         |
| <b>DEMICHELIS</b> Janny | Р   | LENTZ Jacques                          |                         |
| <b>DEMONT</b> Clarisse  | P   |  |                         |
| DESMET France           | P   |  |                         |
| DRAPPIER Jacky          | Р   | QUINTON Benjamin                       |                         |
| DUCHAMP Jean-Louis      | REP | <b>DELABBAYE</b> Jean-Yves             | FORMENTY Jacques        |
| DUPRESSOIR Hervé        | Α   |  |                         |
| FLORES Jean-Louis       | Р   | HAROUN Thomas                          |                         |
| FOCKEDEY William        | Р   |  |                         |
| FORMENTY Jacques        | Р   | CARZUNEL Martine                       |                         |
| GAILLOT Anne-Françoise  | Р   | LE MENN Pascal                         |                         |
| GHIBAUDO Jean-Pierre    | REP | MOUTET Jean-Luc                        | FORMENTY Jacques        |
| GOURLAN Thomas          | Р   |  |                         |
| GROSSE Marie-France     | Α   |  |                         |

| GUIGNARD Sylvain          | A   |                                       | <del></del>             |
|---------------------------|---|---------------------------------------|-------------------------|
| <b>HUSSON</b> Jean-Claude | A   |                                       |                         |
| IKHELF Dalila             | REP   |                                       |                         |
| JAFFRE Valéry             | Р   | <del></del>                           | BAX DE KEATING Geoffroy |
| JEGAT Joëlle              | P   | <del></del>                           |                         |
| JUTIER David              | P   | <del></del>                           |                         |
| LAHITTE Chantal           | REP   | <del></del>                           |                         |
| LAMBERT Sylvain           | P   | GATINEAU CL.                          | PAQUET Frédéric         |
| LECOURT Guy               | P   | GATINEAU Christian                    |                         |
| MALARDEAU Jean-Pierre     | P   | BAUDESSON Hélène                      |                         |
| MARGOT JACQ Isabelle      |   | BERTHIER Lydie                        |                         |
| MARCHAL Evelyne           |   | CENTUL                                |                         |
| MATILLON Véronique        | ,<br>P  | GENTIL Jean-Christophe                |                         |
| MAY OTT Ysabelle          |   | VEICA                                 |                         |
| MOUFFLET Catherine        | REP   | VEIGA José                            |                         |
| NEHLIL Ismaël             | REP   | <del> </del>                          | CAILLOL Valérie         |
| PAQUET Frédéric           | P   | <del> </del>                          | WEISDORF Henri          |
| PASQUES Jean-Marie        |   | <del></del>                           |                         |
| PETITPREZ Benoît          | <del></del>                                   | <del></del>                           |                         |
| POMMET Raymond            | P   | - <del> </del>                        |                         |
| QUERARD Serge             |   | CAROLL                                |                         |
| QUINTON Gilles            | P -   | SAISY Hugues                          |                         |
| EY Augustin               | <del></del>                                   | CHARRON Xavier                        |                         |
| OLLAND Virginie           | <del></del>                                   |                                       |                         |
| OSTAN Corinne             | P P   |                                       |                         |
| OUHAUD Jean Christophe    | P P   | MARECHAL Michel                       |                         |
| ALIGNAT Emmanuel          | P   | FAUQUEREAU Nadine                     |                         |
| CHMIDT Gilles             | P   | CHALLOY Camélia                       |                         |
| RET Jean-François         | P   |                                       |                         |
| TEPHANE Nathalie          | <u> </u>                                      |                                       |                         |
| ROGER Jacques             | <u> </u>                                      |                                       |                         |
| RONEL Didier              | P   | BARDIN Dominique                      |                         |
| EISDORF Henri             | P   |                                       |                         |
| DUSSEF Leïla              | P   |                                       |                         |
| NNIER Jean-Pierre         | P   | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |                         |
|                           | <u>  P                                   </u> | THEVARD Nicolas                       |                         |

|  | Présents : 51<br>Présents titulaires : 50<br>Présents suppléants : 1 |  | Votants potentiels : 61 | Absents/Excusés : 6 |
|--|--|--|-------------------------|---------------------|
|--|--|--|-------------------------|---------------------|

PT : présent titulaire ~ PS : présent suppléant ~ Rep : Représenté - 0 : ne prend pas part au vote - X : ne siège pas ~ A : absent - E : excusé

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1 portant obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8, et l'article D.5211-18-1.

Vu les articles L2311-1-1, L3311-2, L4310-1 du CGCT prévoyant que préalablement aux débats sur le projet de budget, le Président d'un EPCI de plus de 50 000 habitants doit présenter un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable,

Vu l'article L.2313-1 du CGCT listant les documents d'informations budgétaires et financières devant être mis en ligne par les collectivités territoriales, dans les conditions précisées par le décret n°2016-834 du 23 juin 2016,

Vu le décret 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu et aux modalités de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

Vu la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 modifiée relative à la gestion de la crise sanitaire,

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 modifiée portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2021-699 du 1 juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2019-01-29-007 en date du 29 janvier 2019 portant modification des statuts de Rambouillet Territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2019-10-28-004 en date du 28 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020.

Vu l'installation des conseillers communautaires et les élections du président, des vice-présidents et du Bureau communautaire, le 15 juillet 2020,

Vu l'information donnée à la Commission des finances du 3 mars 2022 et du Bureau Communautaire du 14 mars 2022,

Vu la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2022 et le débat qui en a suivi lors de la séance du conseil communautaire de ce 21 mars 2022,

Considérant qu'il convient de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire par la présente délibération spécifique à caractère non décisionnel,

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

**PREND ACTE** qu'un débat sur les orientations budgétaires préalable au vote du budget primitif 2022 s'est tenu lors de la séance du Conseil communautaire de ce 21 mars 2022.

**PRECISE** que le rapport transmis et exposé est annexé à la présente délibération et sera publié sur le site internet de Rambouillet Territoires dans les 15 jours qui suivent le débat d'orientation budgétaire,

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203F101-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

**DONNE** tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer tout acte concrétisant l'intention de cette délibération ou en étant la conséquence.

Fait à Ablis, le 21 mars 2022

Thomas GOURLAN
Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional
Adjoint au Maire de Rambouillet

« La présente délibération à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la la communauté d'agglomération Rambouillet qu'elle soit implicite ou explicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Conformément à l'article R 421.7 du code de justice administrative, les personnes résidants Outre-Mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr. »

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

### RAMB RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES** | 2022

### Sommaire

|                                   |   |  |  |  |   |  |   |                       |                                     |                             |                           |                           |                          |                               |                           |                            |                                | 078-:<br>Date    | 2000<br>de t  | 7334<br>élétra                                   | 4-20<br>nsm            | ission                              | 21-CC<br>: 31/0 | ture<br>2203FI<br>03/2022<br>31/03/2 |          | ? |
|-----------------------------------|---|--|--|--|---|--|---|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|-------------------------------|---------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------|---------------|--|------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------------------------|----------|---|
| Evolution de l'épargne de gestion | EXCELLENCES PATRIMONIALE , RURALE ET URBAINE REVISITÉES | ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RENOUVELÉE PAR LA DIVERSIFICATION DES MOTEURS DE DÉVELOPPEMENT | LIEN SOCIAL ET SENTIMENT D'APPARTENANCE À RT RENFORCÉS | DES MOBILITÉS DAVANTAGEMAÎTRISÉES,FLUIDIFIÉES ET DÉCARBONÉES | RAMBOUILLET TERRITOIRES 2030 : singularité et exemplarité dans l'ouest francilien | Les conséquences et perspectives pluriannuel du projet de territoire | 3. DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRES EN 2022 | 2. DANS LA CONTINUITE | 1. DIVERS DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | DES PROGRAMMATIONS MAJEURES | DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | RECETTES D'INVESTISSEMENT | ORIENTATIONS FINANCIERES | SECTION D'INVESTISSEMENT 2022 | CHARGES DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE FONCTIONNEMENT | SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022 | BUDGET PRINCIPAL | RETROSPECTIVE | Eléments de contexte des collectivités locales : | Conjoncture économique | ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE LEGISLATIF | Définitions     | PREAMBULE                            | Sommaire |   |
| 67                                | 62  | 61   | 60   | 59   | 57  | 57   | 56  | 52                    | 51                                  | 50                          | 50                        | 49                        | 48                       | 47                            | 28                        | 21                         | 20                             | 19               | 15            | 12   | 7                      | 6                                   | 5               | 4                                    |          |   |



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

|   |          | R  |  |                                     |                   |  | _                                   |        | 078<br>Dat                       | 3-2000<br>te de té<br>te de ré    | e récept<br>73344-2<br>élétransi<br>éception | 02203<br>nissic | 321-0<br>n : 3                      | C220<br>1/03/2                 | 03FI0<br>2022                      | 022 |                 |
|---|----------|--|--|-------------------------------------|-------------------|--|-------------------------------------|--------|----------------------------------|-----------------------------------|--|-----------------|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|-----|-----------------|
| LES PRINCIPAUX INDICATEURS EGALITE FEMMES / HOMMES AU SEIN DE RAMBOUILLET TERRITOIRES | OBJET115 | RAPPORT SUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – 2022114 | 3. LA CONCERTATION ET L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES | 2. LE DIAGNOSTIC ÉNERGIE-CLIMAT 101 | 1. INTRODUCTION98 | Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) | LE RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 97 | CIA.S. | OFFICE COMMUNAUTAIRE DE TOURISME | BUDGETS AUTONOMES JURIDIQUEMENT88 | ASSAINISSEMENT 84                            | EAU POTABLE 81  | GEMAPI & GESTION DES EAUX PLUVIALES | BUDGETS ANNEXES CYCLE DE L'EAU | BASE DE LOISIRS ETANGS DE HOLLANDE |     | BUDGETS ANNEXES |
| 115   | 115      | 114  | 112  | 101                                 | 98                | 98   | 97                                  | 91     | 88                               | 88                                | 84   | 81              | 77                                  | 77                             | 76                                 | 75  | 75              |

PREAMBULE

PREAMBULE

Ce document a pour but d'exposer l'analyse du contexte d'élaboration du budget et des orientations budgétaires décisionnel.

Ce document a pour but d'exposer l'analyse du contexte d'élaboration du budget et des orientations budgétaires décisionnel.

Il a pour but de renforcer l'information et l'implication des élus en instaurant une discussion au sein de l'assemblée

délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il a pour but de renforcer l'information et l'implication des élus en instaurant une discussion au sein de l'assemblée

Le calendrier pour la constitution du budget 2022 de RT est le suivant :

I ravail preparatoire

- 2 août 2021 : communication aux services et élus de la lettre de cadrage 2022
- Affaires Financieres Septembre 2021 : rencontre des Directeurs et Référents Financiers de chaque service avec la Direction des
- Octobre 2021 : analyses administratives avec les Directions, la Direction Générale et les Affaires Financières
- en charge du Budget pour arbitrage les décisions et leurs conséquences financières prises pour 2022 Novembre 2021 à janvier 2022 : chaque Elu en charge d'un secteur présente au Président et au Vice-Président
- Janvier 2021 : Révision complète au vu de la loi de finances des données agglomérées et du projet de territoire
- 3 mars 2022 : Commission des finances et du budget : présentation de la structure du ROB 2022

Instances saisies : pour présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire

- 14 mars 2022 : Réunion du Bureau Communautaire
- 21 mars 2022 : Conseil communautaire

- Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203F101-AR Date de télétransmission : 31/03/2022
  Date de télétransmission : 31/03/2022
  Date de réception préfecture : 31/03/2022
  Date de réception préfecture : 31/03/2022

  Financement C'est donc l'épargne de g financement de la section d'investissement. Elle la section de fonctionnement, avant prise d'immobilisation). Epargne brute : recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'immobilisation) – dépenses réelles de fonctionnement. C'est donc l'épargne de gestion minorée des intérêts de la dette. L'excédent contribue au financement de la section d'investissement. Elle matérialise l'autofinancement dégagé sur les opérations courantes de section de fonctionnement, avant prise en compte des éléments exceptionnels (produits des cessions
- Taux d'épargne brute : épargne brute/recettes réelles de fonctionnement, en %. Il indique la part de recettes de taux d'épargne brute du bloc communal était de 16,3% de fonctionnement qui n'est pas absorbée par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Traditionnellement, un fonctionnement pouvant être consacrée pour investir et/ou rembourser la dette. Il s'agit de la part des recettes réelles ratio compris entre 8% et 15% est satisfaisant. En moyenne en 2018, selon l'Observatoire des finances locales 2019, le
- Epargne nette : Epargne brute le remboursement en capital de la dette. L'épargne nette exprime le montant des être couvert par l'excédent de la section de fonctionnement (l'épargne brute). la dette soit l'épargne disponible. Une épargne nette positive signifie que le remboursement en capital de la dette peut recettes de fonctionnement pouvant être consacré aux dépenses d'investissement après remboursement du capital de
- Capacité de désendettement : encours de dette au 31/12/N rapportée à l'épargne brute. Ce ratio est exprimé en consacre la totalité de son épargne brute. Pendant longtemps, l'analyse financière a retenu un premier seuil d'alerte de théoriquement nécessaire pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y comme préoccupante pour le bloc communal. pour les années 2018 à 2022 met en place désormais un seuil de 12 ans à partir duquel la situation peut être considérée nombre d'années et mesure la solvabilité financière d'une collectivité. Il permet de déterminer le nombre d'années 10 ans et un seuil critique de 15 ans. La loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de Programmation des finances publiques
- $\checkmark$  Niveau du fonds de roulements fin d'exercice (ou appelé excédents de fin d'année) : (fonds de roulement début régionales des Comptes retiennent un niveau équivalent à deux mois de dépenses de personnel d'exercice – résultat de l'exercice), l'analyse financière classique et notamment les magistrats financiers des Chambres

### ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE LEGISLATIF

# RAMBOULL





## Conjoncture économique

Çette année, le Projet de Loi de Finances (PLF) est placé sous le signe d'une forte reprise économique, permettant un retablissement progressif des finances publiques

### Poursuite du Plan de Relance :

- Niveau de PIB 2019 retrouvé dès la fin de l'année 2021
- Retour à l'état d'avant crise de l'investissement et du marché du travail
- Mais baisse progressive des mesures d'urgence et de soutien économique
- Normalisation de l'évolution de la dépense publique

## Pour les collectivités, le PLF 2022 :

- Inscrit une enveloppe de 12,9 Md€ au titre du Plan de relance (sur les 100 Md€ prévus)
- Se caractérise par le maintien du gel de l'enveloppe de DGF
- Poursuit la réforme du calcul des critères utilisés dans la répartition des dotations

### Inflation :

une intervention des banques centrales sur les taux d'intérêts sera nécessaire. Celle-ci risque de ralentir la croissance. économique. L'inflation 2022 était estimée à 1,5 %. Sur un an, fin janvier, elle s'élevait à 2,8%. Si cette tendance perdure, des prix de l'énergie et la hausse des prix des produits manufacturés, observée ces derniers mois, suite à la reprise A 1,6% en 2021, l'inflation observe sa plus forte hausse depuis 2018 selon l'Insee. Elle traduit essentiellement l'envolée

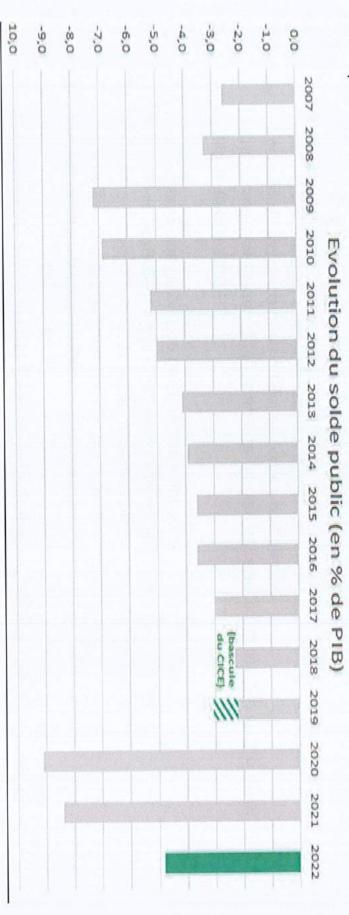


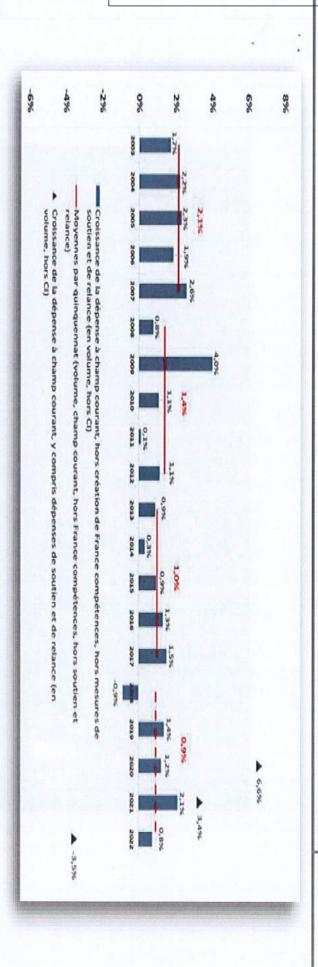
## La trajectoire des Finances publiques :

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

19 à la fois sous l'effet de la dégradation de l'environnement macroéconomique, et des mesures de soutien Les finances publiques ont été fortement affectées par la crise économique et sanitaire liée à l'épidémie de Covid

serait quasiment réduit de moitié, il atteindrait 4,8 du PIB en 2022 (soit 148 3 Md€). 2022 à la faveur de la poursuite du rebond de l'économie et de l'extinction des mesures de soutien, le déficit public mesures d'urgence. Après le niveau inédit de 9,1 du PIB en 2020, le déficit public se réduirait dès 2021 à 8,4. En L'année 2022 sera marquée par la poursuite du plan de relance mais également par la sortie progressive des d'ampleur





Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203F101-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

- sanitaire et économique, le taux de croissance des dépenses publiques en volume serait ramené de + 6,6 % en 2020 à + 3,4 % en 2021 Après une forte augmentation en 2020, liée aux mesures d'urgence mises en œuvre pour répondre à la crise
- d'urgence. En 2022, la dépense publique diminuerait de – 3,5 % en volume sous l'effet de l'extinction progressive des mesures

déficit pour 2022 (- 4,8 points de PIB). Le Haut Conseil des Finances Publiques (HCFP) a refusé de se prononcer sur "la plausibilité" de la prévision de

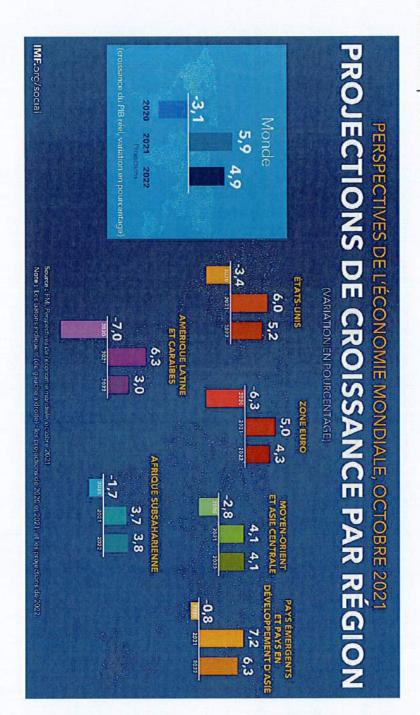
Un rebond économique marqué en 2021 et consolidé en 2022?

Un rebond économique marqué en 2021 et consolidé en 2022?

Un rebond économique marqué en 2021 et consolidé en 2022?

Un rebond économique marqué en 2021 et consolidé en 2022?

Un rebond économique marqué en 2021 et consolidé en corrélation avec l'amélioration de la situation de croissance mondiales sont plutôt encourageantes de la consolidé en consolidé en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). L'activité économique pourrait être portée de departement de control de la consolide en 2022 (voir données du Fonds ménages, qui ont beaucoup épargné durant la crise, et par le maintien de la consolide en 2022 (voir données du Fonds ménages, qui ont beaucoup épargné durant la crise, et par le maintien de la consolide en 2021 et consolide en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). L'activité économique pourrait être portée de la consolide en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). L'activité économique pourrait être portée de la consolide en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). L'activité économique pourrait être portée de la consolide en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). L'activité économique pourrait être portée de la consolide en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). L'activité économique pourrait être portée de la consolide en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). L'activité économique pour la consolide en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). L'activité économique pour l'année et la consolide en 2022 (voir données du Fonds Monétaire International ci-dessous). <del>l'</del>nvestissement des entreprises



2022



temporaire et l'inflation se stabiliser en 2022 à 1,4 % selon les dernières projections de la Banque de France. dus, notamment, à la hausse des coûts des matières premières et des énergies. Cette poussée devrait cependant rester Malgré tout, il existe un aléa certain lié à l'inflation, qui présente des pics mensuels marqués en cette fin d'année 2021

## POINTS-CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

| (croissance en %, moyenne annuelle)  | 2019 | 2020  | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|------|-------|------|------|------|
| PIB réel   | 1,8  | - 8,0 | 6,3  | 3,7  |      |
| IPCH   | 1,3  | 0,5   | 1,8  | 1,4  |      |
| IPCH hors énergie et alimentation  | 0,6  | 0,6   | 1,2  | 1,3  |      |
| Investissement des entreprises   | 3,4  | - 8,8 | 12,9 | 3,9  |      |
| Consommation des ménages   | 1,9  | -7,2  | 4,3  | 6,5  |      |
| Pouvoir d'achat par habitant   | 2,3  | 0,2   | 1,4  | 0,4  |      |
| Taux de chômage (BIT, France entière, % population active, moyenne annuelle) | 0    | 8,0   | 8,1  | 8,2  |      |

prendre avec recul. Le comportement des banques centrales sur le plan monétaire est également à surveiller. Les facteurs d'incertitudes tant sanitaires que macroéconomiques demeurent forts et ces projections restent donc à

### RAMBOUILLET TERRITOIRES

# Eléments de contexte des collectivités locales :

|   | a  |
|---|--|
|   |  |
| 1 | ~  |
|   | $\preceq$  |
|   | Di   |
|   |  |
|   | O  |
|   | $\supset$  |
|   | 0  |
| } | =  |
| ) | O  |
| ) | O  |
| ) | $\sigma$   |
|   | T  |
|   | 0  |
|   | ×  |
|   | U  |
|   | 4  |
|   | $\preceq$  |
|   | $\preceq$  |
|   | 4  |
|   | 0  |
| 1 | $\tilde{\neg}$   |
|   | La Dotation Globale de Fonctionnement (artide LL PLF). |
|   | F  |
|   | -  |
|   | ⋾  |
|   | Œ  |
|   | $\exists$  |
|   | _  |
|   | a  |
|   | $\overline{a}$   |
|   | $\overline{\circ}$                                     |
| - | <u></u>  |
|   |  |
|   |  |
|   |  |
|   | _  |
|   | -  |
| - | ب  |
|   |  |
|   |  |
|   |  |
|   |  |
|   |  |
| - |  |
|   |  |

|          | 7                      |
|----------|------------------------|
| 1        | 11                     |
| •        | re punder zozz est i   |
|          | 2                      |
|          | 3                      |
|          | n                      |
| 1        | -                      |
| ème      | -                      |
| <b>ゴ</b> | N                      |
| D        | V                      |
|          | η                      |
|          | 7                      |
|          | -                      |
|          | 10                     |
|          | 77                     |
|          | 4                      |
|          | ne p                   |
|          | 1                      |
|          | 0                      |
|          | 7                      |
| •        | 2                      |
|          | 1                      |
| _        | q                      |
|          | 36                     |
|          | 0                      |
|          | 5                      |
|          | 17                     |
|          | q                      |
|          | dile stabilite giobale |
|          | 2                      |
| -        | ò                      |
|          | 0                      |
|          | n                      |
| 7        | 2                      |
| )        | q                      |
| 1        | 013                    |
|          | 1                      |
|          | ,                      |
|          | 01                     |
|          |                        |
|          |                        |
| -        |                        |
|          |                        |

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

- Pour la 5<sup>ente</sup> année consécutive, le montant de la DGF est maintenu.
- variations de DGF individuelles (à la hausse ou à la baisse, selon la situation des communes et des EPCI). Ces redéploiements de crédits, opérés dans une enveloppe gelée, se traduiront, comme depuis 2018, par des La stabilisation de la DGF correspond en réalité à un gel de ressources et à une perte de pouvoir d'achat.
- Reconduction de la hausse de la péréguation
- Au sein de la DGF, la péréquation 2022 progressera de 190 M€ :
- + 95 M€ pour la DSU
- + 95 M€ pour la DSR
- Comme lors des années précédentes, le PLF propose de financer en interne cette progression :
- potentiel fiscal moyen par habitant et non plus 75 %) Ecrêtements sur la DGF forfaitaire des communes : un amendement a relevé le seuil de potentiel fiscal (85 % du
- Et sur la dotation de compensation des EPCI

Modifications relatives à l'effort fiscal des communes et à l'effort fiscal agrégé (FPIC) (article 47 PLF) :

Simplification du calcul, quine tiendra plus compte des produits perçus par l'EPCI et syndicats intercommunaux sur le territoire de la commune, ni des ressources liées à la TEOM ou à la REOM

La révision des critères de répartition des dotations (article 47 PLF)

Difficile aujourd'hui d'évaluer les conséquences de ce changement de mode de calcul.



# neutralisation de la suppression de la TH des résidences principales (rappel)

Une nouvelle répartition des ressources publiques



- La suppression de la TH des EPCI à fiscalité propre est compensée par l'attribution d'une part de TVA :
- Cette part évolue chaque année dans les mêmes proportions que celle du produit national de TVA.
- Selon les estimations du PLF 2022, le produit de TVA augmentera de + 5,4 % en 2022.
- Attention : ce taux annoncé n'est qu'une estimation.

de TVA perçu par l'Etat au titre de 2022 Des régularisations à la hausse ou à la baisse sont en effet susceptibles d'intervenir à la connaissance du produit réel

# Les exonérations facultatives d'impôts locaux sont supprimées :

- l'exonération d'IS pour reprise d'une entreprise ou d'un établissement industriel en difficulté l'exonération temporaire de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les entreprises bénéficiant de
- entreprise ou d'un établissement industriel en difficulté l'exonération temporaire de CFE pour les entreprises bénéficiant de l'exonération d'IS pour reprise d'une
- d'une entreprise ou d'un établissement industriel en difficulté l'exonération temporaire de CVAE pour les entreprises bénéficiant de l'exonération d'IS pour reprise

## Les dispositions fiscales diverses

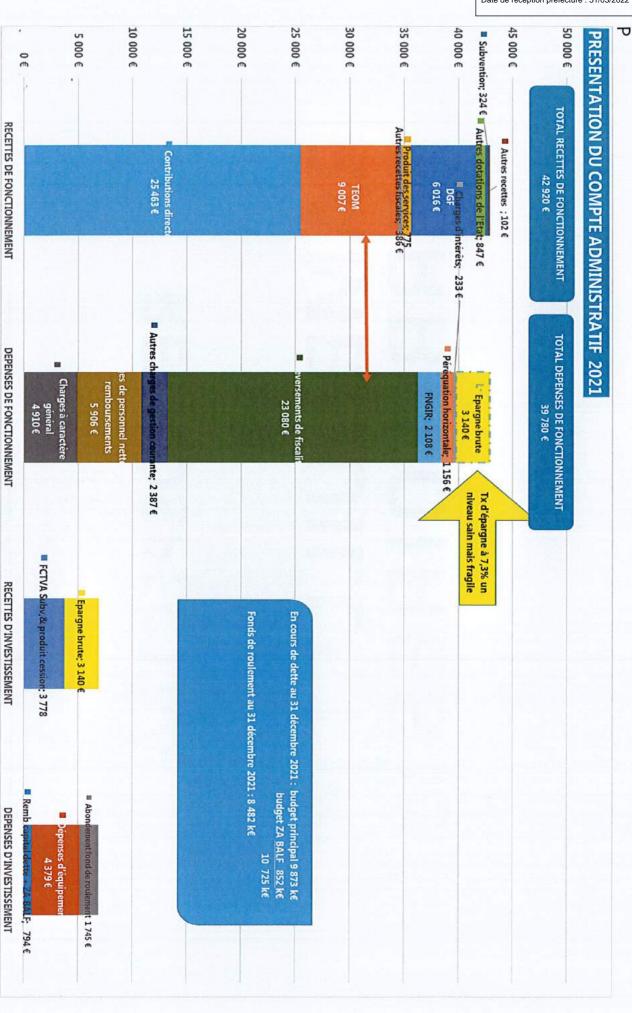
- Le taux de revalorisation au titre de 2022 des bases des terrains, des locaux d'habitation et industriels en fonction soit 3,4 % de l'évolution entre novembre 2020 et novembre 2021 de l'Indice des Prix de Consommation Harmonisé (IPCH)
- Compensation des pertes de TH : 100 millions d'€ supplémentaires
- Le produit de TH à compenser au bloc communal est calculé sur la base des taux de 2017 et des bases de TH au titre de 2020
- rôles supplémentaires de TH recouvrés en 2020 S'y ajoutent les compensations d'exonération de TH versées par l'Etat en 2020 et le produit issu des
- -Avec la crise sanitaire, une partie des bases de TH n'a pas été répertoriée dans les temps.
- Le montant de TH à compenser aux communes et EPCI concernés sera donc ajouté
- □ Communes et EPCI ayant augmenté leur taux de TH en 2018 et/ou en 2019 (Amendement) : Ajustement en 2022 afin observations de la CRC de ne pas pénaliser les collectivités dont l'augmentation des taux de TH en 2018 et/ou en 2019 fait suite à des
- □ Compensation intégrale pendant 10 ans des exonérations de TFPB applicables aux logements sociaux faisant l'objet d'un agrément entre janvier 2021 et juin 2026 (Amendement)

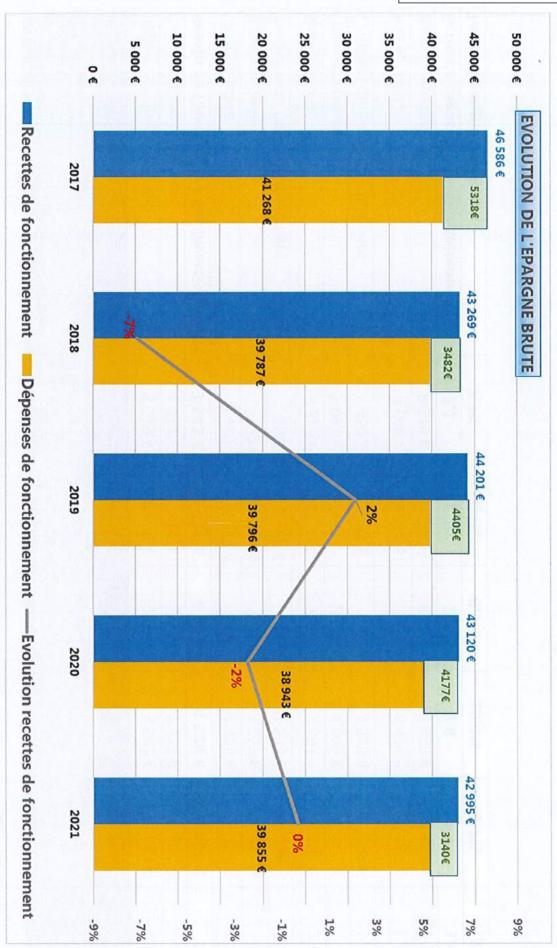
2022

# RETROSPECTIVE

# RAMBO OIR

# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES** | 2022





On constate une évolution régulière négative des recettes de fonctionnement (sauf en 2019 qui a bénéficié d'une régularisation importante exceptionnelle de la CVAE).

# FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET EVOLUTION DU NIVEAU D'ENDETTEMENT

|   | Le financement de l'investissement | nt de l'inves | tissement |          |          | 200      |
|---|------------------------------------|---------------|-----------|----------|----------|----------|
| en milliers d'€uros                       | Δ annuelle<br>ou moyenne           | 2017          | 2018      | 2019     | 2020     | 2021     |
| Dépenses d'investissement                 | 5 279 €                            | 8 629 €       | 9 040 €   | 5 563 €  | 4 064 €  | 4 379 €  |
| Recettes d'investissement                 | 1 737 €                            | 1 211 €       | 3 020 €   | 1 435 €  | 976 €    | 3 778 €  |
| Besoin de financement des investissements | 3 543 €                            | 7 418 €       | 6 020 €   | 4 128 €  | 3 088 €  | 601 €    |
| Epargne brute                             | 3 420 €                            | 5 317 €       | 3 482 €   | 4 405 €  | 4 177 €  | 3 140 €  |
| Variation de la dette                     | 572 €                              | - 388€        | 2 137 €   | 3 257 €  | - 781€   | - 794 €  |
| Variation du fonds de roulement           | 450 €                              | - 2488€       | - 402 €   | 3 535 €  | 308 €    | 1 745 €  |
| Epargne nette                             | 3 326 €                            | 4 929 €       | 5 619 €   | 3 663 €  | 3 397 €  | 2 346 €  |
| Emprunts nouveaux                         | 1 093 €                            |               | 2 560 €   | 4 000 €  | -<br>-   | ·<br>·   |
| Variation du fonds de roulement           | 450 €                              | - 2488€       | - 402 €   | 3 535 €  | 308 €    | 1 745 €  |
| FdR au 31/12                              | 4 648 €                            | 3 321 €       | 2 919 €   | 6 429 €  | 6 737 €  | 8 482 €  |
| Encours de dette au 31/12                 | 8 349 €                            | 7 148 €       | 8 887 €   | 12 138 € | 11 358 € | 10 564 € |
| Ratio de capacité de désendettement       | 2,1                                | 1,3           | 2,6       | 2,8      | 2,7      | 3,4      |
| Taux d'épargne brute                      | 7,7%                               | 11,4%         | 8,0%      | 10,0%    | 9,7%     | 7,3%     |

### BUDG ET PRINCIPA



### FONCTIONNEMENT SECTION D 2022

# RAMB

20 sur 121

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

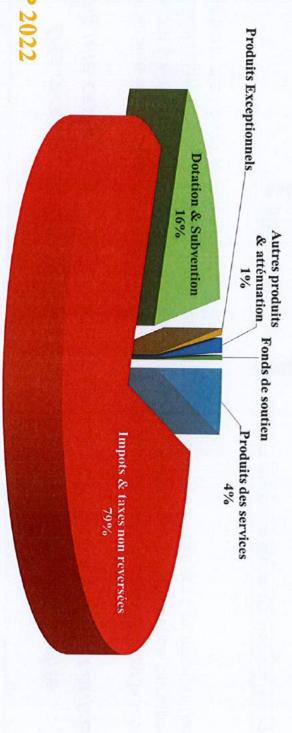
**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022** 

Les recettes globales de fonctionnement pour 2022 sont estimées à 52 M€ dont 45 M€ de recettes réelles. Leur répartition en % reste stable :

La baisse de la DGF perdure en raison du décalage du coefficient d'intégration fiscale de RT par rapport à la moyenne nationale en raison de son manque d'intégration.

|              | 1  |               |            |          |           |
|--------------|--|---------------|------------|----------|-----------|
| ne nationale | Soit 15 points de moins que la movenne nationale | ints de moins | Soit 15 po |          |           |
| 0,380567     | 0,364345 0,370749418                             | 0,364345      | 0,346562   | 0,352996 | CIF MOYEN |
| 0,239774     | 0,247593   | 0,230122      | 0,28255    | 0,27461  | CIF RT    |
| 2021         | 2020   | 2019          | 2018       | 2017     | ANNEE     |

- du territoire. hausse en raison de la baisse de la CVAE qui subit la crise sanitaire et ses conséquences sur le tissu économique Des recettes fiscales des entreprises versées en 2021 malgré une augmentation des bases de 3,4 % sont en faible
- des Fontaines Pour finir, on constate une augmentation des recettes d'usagers en raison de la réouverture du centre aquatique





Des recettes de fonctionnement dépendantes de la fiscalité

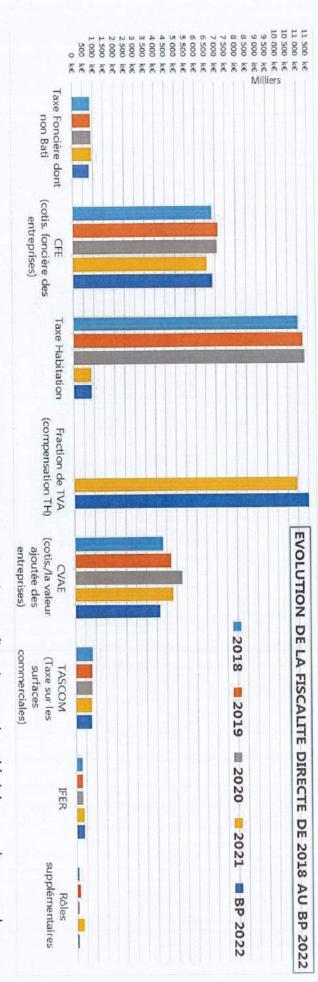
mais une capacité d'adaptation limitée par les réformes TH et autres

mais une capacité d'adaptation limitée par les réformes TH et autres

il l'on observe la fiscalité depuis 2018 : on constate que les recettes sur lesquelles peut agir RT par le taux sont passées

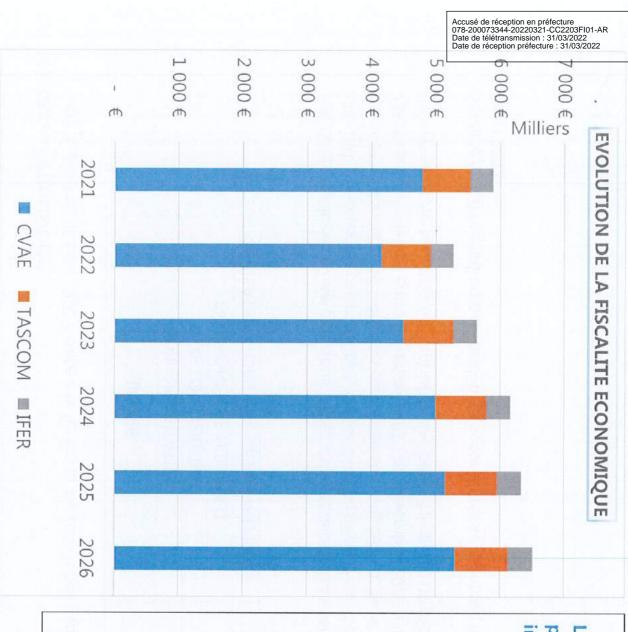
de 18 774 k€ en 2018 à 8 555 k€ au BP2022. Produits de la taxe d'habitation des résidence principales 11 571 k€,

otisation Foncière des Entreprises et foncier bâti des entreprises industrielles 745 k€ sont compensés (jusqu'à quand ?) par l'Etat, soit une perte d'autonomie conséquente. dotisation Foncière des Entreprises et foncier bâti des entreprises industrielles 745 k€ sont compensés (jusqu'à quand ?)



syndicats du SICTOM et du SIEED. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères évoluera en fonction des bases fiscales et des décisions prises par les

La Taxe habitation sur les résidences principales considère la progression légale des bases et leur évolution moyenne



impôts économiques : précédentes La fiscalité transférée reformes par l'Etat suite est composée

- 1. IFER (imposition forfaitaire des entreprises surfaces commerciales) une progression de 2 % moyennée est considérée. de réseaux) et TASCOM (Taxe sur les
- CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des estimée. économique de 2021 constatée et de 2022 conjoncture économique. Si bien que l'on majoritairement de PME sensibles à économique de RT est composé très 2022. Soit - 13 % ou -633 k€. Le tissu conséquences de la crise sanitaire sur les entreprises), notifiée, peut espérer en 2023 et 2024 la progression bases 2020, dont le produit est reversé en elle intègre

### Les taux d'imposition

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

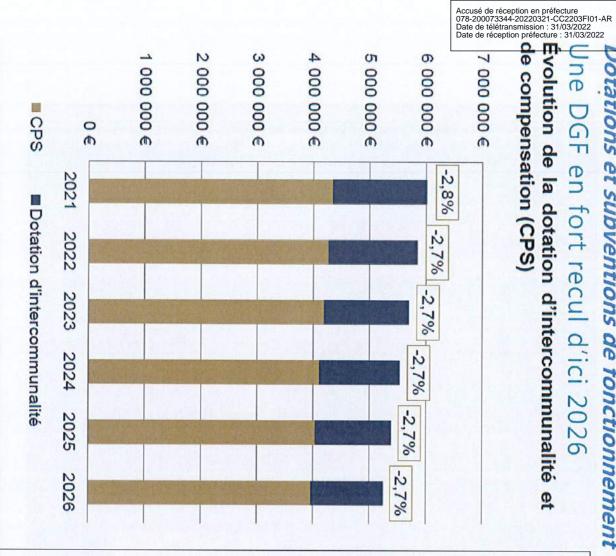
ont été harmonisés en 2017 suite à la fusion et ne seront pas modifiés en 2022.

| Libellé                             | Taux inchangés |
|-------------------------------------|----------------|
| TAXE D'HABITATION                   | 6,19%          |
| TAXE FONCIERE BATI                  | 0,473%         |
| TAXE FONCIERE NON BATI              | 2,84%          |
| COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES | 20,37%         |

physiques : nouvelles constructions, retour à l'imposition. Pour la revalorisation forfaitaire, depuis 2018, celle-ci est Les bases évoluent d'une part sous l'effet de la revalorisation forfaitaire et d'autre part sous l'effet de variations Par ailleurs, une revalorisation annuelle des bases foncières physique de 1% a été choisie. calculée sur l'inflation entre novembre 2019 et novembre 2020. Elle a été fixée à 3,4% calculée en fonction de l'inflation constatée sur l'année N-1. Ainsi pour 2022, la revalorisation légale des bases est

pour 2022 Seule la taxe d'habitation des résidences secondaires sera perçue directement par RT soit 876 k€ de recettes fiscales

# Potations et subventions de fonctionnement



composée de : La DGF (dotation globale de fonctionnement)

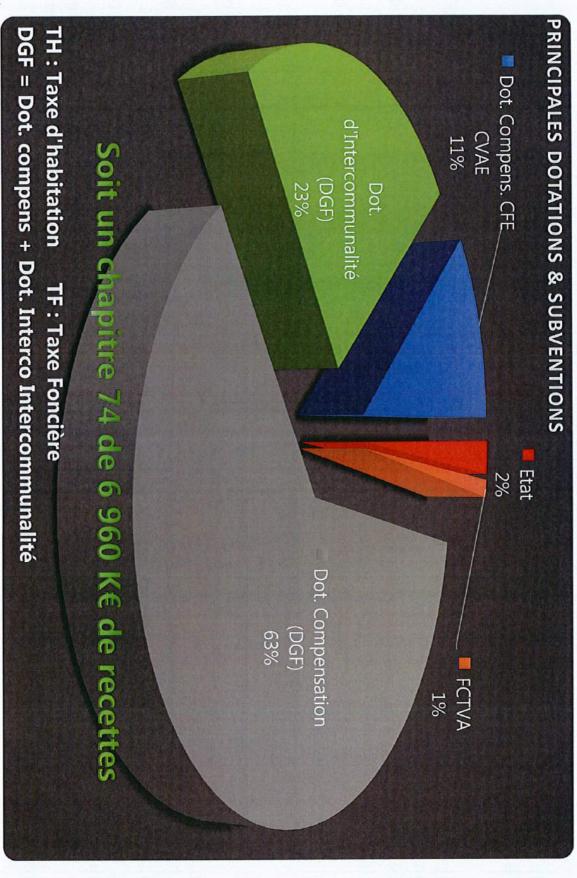
5% par an la baisse Pour le moment, une garantie de ressources limite à Soit déjà en 2021 – 636 k€ qu'en 2019 mais sera de 717 k€. Ainsi en 2022 la dotation n'est plus de 1 924 k€ telle majorations par type d'EPCI, l'intégration du revenu d'une réforme importante en 2019 dont la fin des La Dotation d'Intercommunalité : Elle a fait l'objet Publiques (CRFP) imposée de 2014 à 2017) (contribution au redressement par habitant, le lissage de l'impact de la CRFP des Finances

compétences pour bénéficier de cet effet L'EPCI fiscale) supérieur à 0,38 contre 0,23 aujourd'hui. si elle dispose d'un CIF (coefficient d'intégration La CART peut bénéficier d'une garantie de non baisse doit donc récupérer davantage

La Dotation de compensation, écrêtée de 85 K€ ou 2% par an. quant à elle,

Cette dotation représente 30% des recettes réelles de la collectivité hors reversements





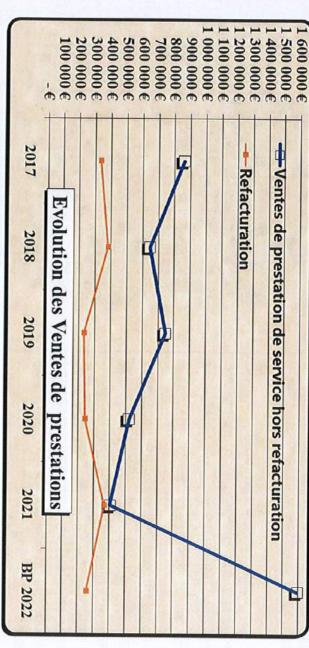
Il est à noter un versement de l'Etat lié au remboursement des frais engagés par RT en raison de la crise sanitaire pour le dépistage en 2020 et l'ouverture du centre de vaccination en 2021.

# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022**

## Produits des services

RAMBOUILLET TERRITOIRES

En 2021, les produits des services à la population et refacturation des budgets annexes sont répartis comme suit :



conservatoire de St Arnoult en Yvelines et la piscine des Molières en 2021 Tous les services à la population ont subi soit le même recul qu'en 2020, soit un recul plus important comme le

Même s'il est difficile chaque année d'anticiper la fréquentation du conservatoire à la rentrée de septembre, des signes positifs permettent d'espérer une reprise de l'activité en septembre 2022, comme avant la crise sanitaire

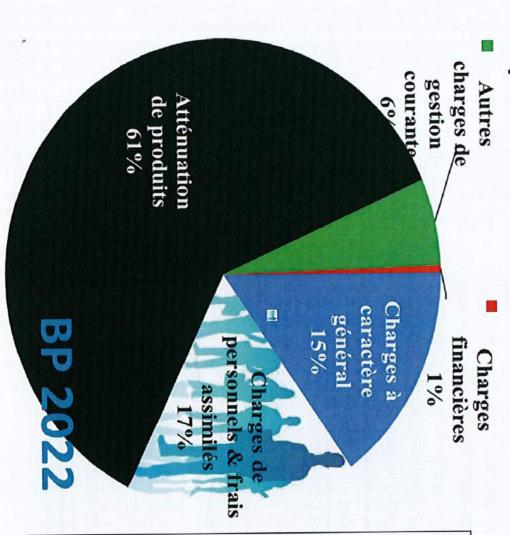
électriques aux usagers depuis mi 2021 Il est à noter l'ouverture du centre aquatique des Fontaines, début 2022 et la facturation de la consommation des bornes

des Etangs de Hollande raison de l'affectation du personnel de la piscine des Fontaines, dont l'ouverture a été retardée, vers la base nautique La refacturation des services transversaux (Direction Générale, informatique, RH, finances...) est en hausse en 2021 en

# CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Des dépenses de transferts toujours majoritaires du fait d'un CIF peu élevé

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-2020321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022



comprennent l'attribution de compensation, la constituent le principal poste de dépenses. Elles TEOM, le FPIC et autres reversements. Les atténuations de produits (61 % des dépenses)

d'indice, etc.) mais également au niveau de la des catégories A et B, revalorisation du point principal poste de dépenses. Elles sont impactées remplacement mutualisations, projet de territoire). collectivité (départs à la retraite, recrutement, Les charges de personnels (17%) constituent le par des décisions au niveau national (revalorisation

que les charges relatives aux élus. participations versées aux budgets annexes, ainsi prennent en compte les subventions Les autres charges de gestions courantes (6%)

de la politique d'endettement de la collectivité et des variations des taux d'intérêts Les charges financières (1%) évoluent en fonction

Structure des dépenses de fonctionnement en 2022

réception du centre aquatique des fontaines a été retardée réquentation des établissements recevant du public tels les établissements nautiques et le conservatoire. Par ailleurs, la année 2021, comme 2020, n'a pu se réaliser normalement en raison de la crise sanitaire provoquant la réduction de

tourisme \$anté et leurs conséquences sur le budget principal et via les budgets annexes Etang de Hollande et l'offre de l'office de 🎚 prend en compte les choix des orientations de compétences des élus communautaires, en matière économique, de ↓e budget 2022 a été considéré comme une année d'activité normale pour les établissements recevant du public

Il intègre l'ouverture du centre aquatique des Fontaines en année pleine. La fermeture de celui-ci avait généré une baisse importante du budget depuis 2017

conjoncturels (assurance, honoraires...) avec les besoins non satisfaits en matière de gestion, fiscale et archivages Il prend en compte l'inflation importante de l'énergie qui est le deuxième poste de dépenses des collectivités Les autres dépenses transversales restent stables (à 20% des dépenses globales) même si elles subissent des sursauts

Le FPIC reste stable.

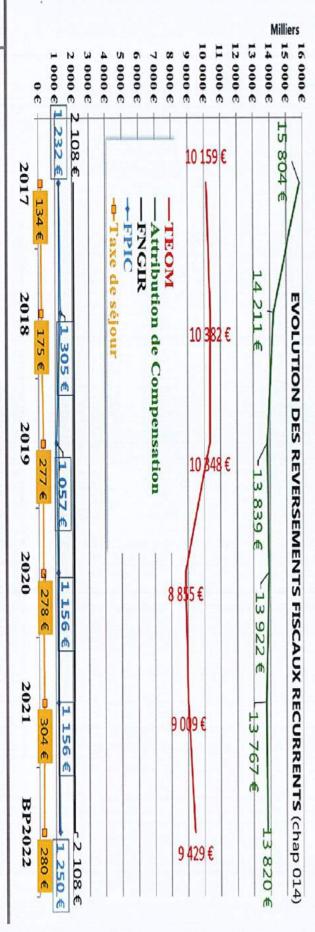
titre est prévu intégrant l'amortissement du patrimoine et une partie de l'étude décidée par la CLETC janvier 2020 avec une retenue sur attribution de compensation dérogatoire de 102 k€. Un reversement de 492 k€ à ce La décision des communes relative à la prise de compétence « gestion des réseaux d'eaux pluviales urbains » au 1er

de territoire, créant une amplification de l'écart entre réalisé et prévisionnel Un nombre de postes important reste à pouvoir depuis plusieurs années. Il s'ajoute aux créations nouvelles liées au projet

### REVERSEMENTS FISCAUX

Ils sont constitués de :

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : la somme est estimée en attendant le vote du besoin par le SICTOM et le SIEED;
- de la retenue dérogatoire, adoptée à l'unanimité, relatif à la gestion des eaux pluviales urbaines et de la fin de L'attribution de compensation AC : elle varie par rapport en 2021 en raison du transfert de la prise en compte la régularisation exceptionnelle liée à un contentieux avec l'office communautaire et à la condamnation de ce
- Le fonds national de garantie individuel des ressources FNGIR est lié à la réforme de la taxe professionnelle (principe de ni gagnant ni perdant) ; il est resté stable depuis la réforme.
- La taxe de séjour qui est reversée à l'office communautaire de tourisme.
- Mais, cette contribution est très dépendante des autres contributeurs nationaux et de leurs évolutions Le fonds de péréquation intercommunal (FPIC): la CA RT devrait voir sa contribution rester



# CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

accompagnant le développement des compétences. Les montants arbitrés tiennent compte des perspectives d'inflation transports (+ 240 k€). importantes, notamment en matière de fluide nécessaire à l'exploitation des bâtiments mais aussi des lignes de Les réunions d'arbitrage permettent de maîtriser l'évolution des dépenses récurrentes et nécessaires tout en

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

Ce chapitre est contraint par certaines dépenses obligatoires ou par des engagements contractuels pluriannuels.

En dehors de l'élément conjoncturel, des éléments structurants génèrent une variation budgétaire significative :

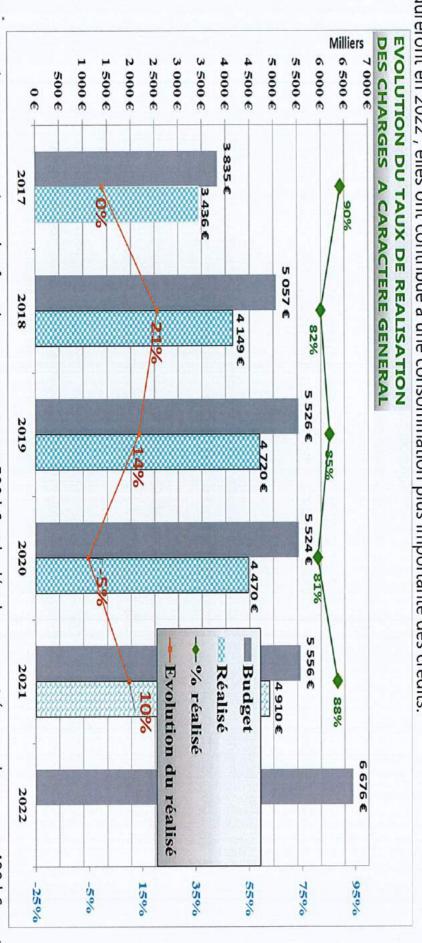
129 k€ pour faire face à la crise sanitaire : achat de masques, de gels hydroalcooliques dont 91 k€ pour le par l'ARS fonctionnement du centre de vaccination. Ces dernières dépenses devraient, en grande partie, être prises en charge

V Le budget complémentaire, à son ouverture au 1er janvier 2022, soit 260 k€, a été inscrit. budget necessaire au fonctionnement centre nautique des Fontaines est de 892 k€

Le solde de cette variation est constitué des autres dépenses nécessaires à la mise en place du projet de territoire en 2022 essentiellement lié au développement économique



**ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL**Accusé de réception en préfecture 1782-2002321-0C2203511-0C22035110-1-2020311-0C2203511



L'ouverture du centre aquatique des fontaines pour presque 500 k€ et le développement économique pour 400 k€ sont les principaux facteurs de la progression de ce chapitre en 2022.

#### CHARGES DE PERSONNEL

Accusé de réception en préfecture 078-200373344-20230371-0722037101-AR Date de téception principale de téception préfecture 131/03/2022 Présentation

CHARGES DE PERSONNEL

PROPONEL

PRÉSENTE PROPONEL

PRÉSENTE DE PERSONNEL

PRÉSENTE

directs tel le traitement indiciaire ou encore le régime indemnitaire. Il comprend également les cotisations obligatoires (Urssat, Cnracl, Ircantec) ainsi que les frais liés à la médecine du travail h partie principale est composée des charges du compte 64, regroupant notamment les éléments de rémunération الم

notamment la participation à la formation professionnelle continue, la cotisation au CNPFT ou bien encore la cotisation La seconde partie est celle du compte 63 composée des impôts, taxes et versements liés à la rémunération. Il comprend

Enfin, une dernière partie est relative au compte 62 qui rassemble les frais de mise à disposition de personnel extérieurs.

réelles de fonctionnement). Le budget prévisionnel du chapitre 012 était de 6735 k€ Pour le budget principal, le montant total de masse salariale réalisé en 2021 est de 5 982 k€ (soit 15 % des dépenses

Le budget prévisionnel 2022 est de 7 525 k€ (soit 17 % des dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles).

Il comporte les réalisations de recrutements effectuées en 2021 en effet année pleine, la suite des recrutements inaboutis au cours de cette même année et les nouveaux projets de postes

- Le socle des effectifs permanents constatés sur l'année 2021 et présents en fin d'année 2021
- Accusé de réception en préfecture 078-200073344-2022032F101-AR 200073344-2022032F101-AR 200073344-2022032F101-AR 200073344-2022032F101-AR 200073344-202203F101-AR 200073344-20203F101-AR 200073344-20203F101-AR 200073344-20203F101-AR 20007344-20203F101-AR 2000734-20203F101-AR 20 Intégration des effets année pleine des arrivées en cours d'année 2021 : arrivées des maitres-nageurs et de l'équipe renfort des fontaines, recrutements divers : DGS, directeur ADS, etc.
- Projection des recrutements en cours de recherche permanents : arrivées estimées au second trimestre 2022
- Les postes vacants historiquement en 2021, sont reportés sur 2022 : archiviste, observatoire fiscal, agent comptable
- Effet des recrutements engagés en 2021, réalisés début 2022 : conseiller énergie, DRH
- Le maintien de l'activité auprès du centre de vaccination ouvert en décembre 2021 sur 3 mois en 2022

# Les Impacts des changements d'ordre législatif et règlementaire appliqués en cours d'année 2021

- La suite du Rifseep : extension à de nouveaux grades
- Augmentation du SMIC effet janvier 2021 et octobre 2021
- Suite du reclassement indiciaire des catégories C
- Evolution des taux de cotisations AT CNFPT URSSAF etc...

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

### Repère sur les effectifs rémunérés au 31 12 2021

|                                   |   | Femmes |      | Hommes |      |
|-----------------------------------|---|--------|------|--------|------|
|                                   |   | Nombre | %    | Nombre | %    |
| Siège                             | Direction générale des Services                       | 3      | 43%  | 4      | 57%  |
|                                   | Direction de la communication                         | 6      | 100% |        | 0%   |
|                                   | Direction des affaires financières                    | 4      | 80%  | 1      | 20%  |
|                                   | Direction recouvrement régies                         |        | 0%   | 1      | 100% |
|                                   | Direction des ressources humaines                     | 4      | 100% |        | 0%   |
|                                   | Direction informatique et réseaux                     | 1      | 20%  | 4      | 80%  |
|                                   | Direction des infrastructures                         | 2      | 40%  | 3      | 60%  |
|                                   | Direction du développement durable                    | 1      | 50%  | 1      | 50%  |
|                                   | Direction du développement économique                 | 2      | 100% |        | 0%   |
|                                   | Direction de la mobilité                              | 2      | 100% |        | 0%   |
|                                   | Direction du Système d'information Géographique       |        | 100% |        | 0%   |
|                                   | Direction de la commande publique                     | 2      | 67%  | 1      | 33%  |
|                                   | Direction de l'urbanisme et aménagement du territoire | 3      | 60%  | 2      | 40%  |
|                                   | centre de vaccination                                 | 1      | 50%  | 1      | 50%  |
| Total Siège                       |   | 32     | 64%  | 18     | 36%  |
| Conservatoires                    | Direction du conservatoire                            |        | 50%  | 1      | 50%  |
|                                   | Etablissement de Rambouillet                          | 22     | 59%  | 15     | 41%  |
|                                   | Etablissement de saint Arnoult en Yvelines            | 10     | 59%  | 7      | 41%  |
|                                   | Intervenant écoles                                    | 3      | 50%  | 3      | 50%  |
| Total Conservatoires              |   | 36     | 58%  | 26     | 42%  |
| Direction du cycle de l'eau       | Direction du Cycle de l'eau                           | 4      | 100% |        | 0%   |
|                                   | Service Gemapi  | 2      | 40%  | 3      | 60%  |
|                                   | Service Assainissement                                | 3      | 43%  | 4      | 57%  |
| Total Direction du cycle de l'eau |   | 9      | 56%  | 7      | 44%  |
| Direction sports et loisirs       | Direction sports et loisirs                           | 1      | 50%  | 1      | 50%  |
|                                   | Piscine des Essarts le Roi                            | 2      | 25%  | 6      | 75%  |
|                                   | Piscine des fontaines                                 | 15     | 47%  | 17     | 53%  |
|                                   | Intervenant écoles                                    | 1      | 100% |        |      |
| Total Direction sports et loisirs |   | 19     | 44%  | 24     | 56%  |
| Total général                     |   | 96     | 56%  | 75     | 44%  |



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

| 371 760 | 0                 | 91 053  | 1 827 089          | 3 910 574       | Total budget principal        |
|---------|-------------------|---|--------------------|-----------------|-------------------------------|
| 93 561  |                   | 6 258   | 521 415            | 1 085 929       | charges patronales            |
|         |                   |   | 2 625              | 7 061           | Participation mutuelle        |
|         |                   |   | 8 679              | 6 359           | Avantage en nature            |
|         |                   |   |                    | 8 840           | Astreintes                    |
|         |                   | 1 103   | 277 950            | 684 608         | Indemnités et primes (congés) |
|         |                   |   | 6 918              | 22 074          | SFT                           |
|         |                   | 817   | 9 944              | 20 675          | Indemnités de résidence       |
|         |                   | 542   | 9 322              | 6 078           | Heures supplémentaires        |
|         |                   |   |                    | 10 252          | NBI                           |
| 278 199 |                   | 82 333  | 990 236            | 2 058 697       | Traitement de base            |
|         |                   | IPAL  | BUDGET PRINCIPAL   |                 |                               |
| Elus    | Stagiaires écoles | Non permanents  | Non titulaires     | Titulaires      |                               |
|         | 31 décembre 2021  | Répartition des dépenses de personnel par catégorie de rémunération au 31 décembre 2021 | onnel par categori | penses de perso | Répartition des de            |

|                         |        | GEMAPI  | <b>ΛPI</b> |       |        |
|-------------------------|--------|---------|------------|-------|--------|
| Traitement de base      | 22 324 | 59 188  |            | 1 802 | 17 456 |
| Indemnités de résidence | 223    | 592     |            |       |        |
| SFT                     | 1 607  | 157     |            |       |        |
| Indemnités et primes    | 8 686  | 22 181  |            |       |        |
| Participation mutuelle  | 420    | 195     |            |       |        |
| charges patronales      | 11 434 | 35 156  |            |       | 6 460  |
| Total GEMAPI            | 44 695 | 117 469 | 0          | 1 802 | 23 916 |

## **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES** | 2022



| ASSAINISSEMENT          |         | ASSAINISSEMENT | TV |     |        |
|-------------------------|---------|----------------|----|-----|--------|
| Traitement de base      | 159 784 | 86 677         |    | 546 | 26 184 |
| Indemnités de résidence | 1 598   | 866            |    |     |        |
| SFT                     | 3 980   | 1 508          |    |     |        |
| Indemnités et primes    | 63 046  | 40 775         |    |     |        |
| Astreintes              | 11 036  |                |    |     |        |
| Participation mutuelle  | 360     | 130            |    |     |        |
| Charges patronales      | 81 748  | 56 439         |    |     | 9 713  |
| Total ASSAINISSEMENT    | 321 552 | 186 395        | 0  | 546 | 35 896 |

|                               | BASE DE LOISIRS | DISIRS |   |   |
|-------------------------------|-----------------|--------|---|---|
| Traitement de base            | 17 882          | 21 228 |   |   |
| Heures supplémentaires        |                 | 1 804  |   |   |
| Indemnités de résidence       | 179             | 150    |   |   |
| Indemnités et primes (congés) | 8 277           | 1 698  |   |   |
| Participation mutuelle        | 120             |        |   |   |
| charges patronales            | 11 318          | 7 994  |   |   |
| Total Base de Loisirs 0       | 37 775          | 32 875 | 0 | 0 |

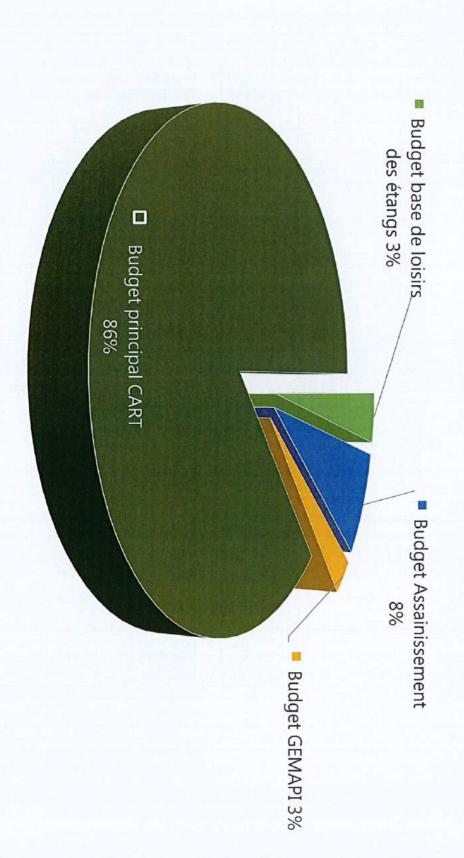
\*NBI = nouvelle bonification indiciaire

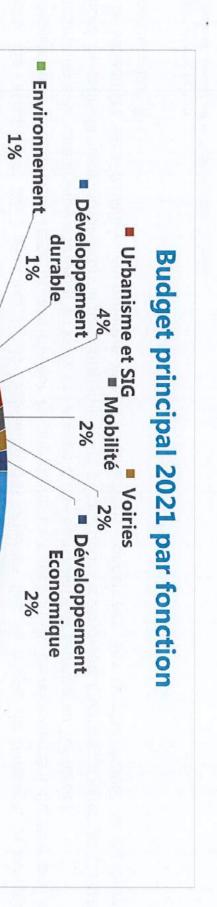
SFT = supplément familial de traitement

Non permanents = remplaçants, vacataires, stagiaires, saisonniers, jurys d'examen...



# Répartition par budget des dépenses de masse salariale 2021





Aide au secteur

locatif 0,2%

Sports

Administration

32%

= Culture

Assemble

32%

Administration

Développement durable

Urbanisme et SIG

■ Mobilité

Environnement

Développement Economique

Aide au secteur locatif

Assemblée

■ Culture

### Eléments de prospective 2022

au site récemment ouvert impose une prudence dans le calibrage définitif des équipes pour faire face aux contraintes en place, le temps de sécuriser la finalisation de l'activité et la stabilisation de la fréquentation. L'adaptation des équipes bâtimentaires et à l'évolution éventuelle de l'amplitude d'ouverture. L'ouverture effective du centre aquatique Les Fontaines en janvier 2022 nécessite, à ce stade, un maintien des effectifs

agents et leur épanouissement professionnel L'écriture de lignes directrices de gestion RH, abordées en 2021, se poursuivra en 2022 pour aboutir à un schéma global. Le développement RH se poursuivra dans une logique opérationnelle, centré sur le développement de la technicité des

Sur l'année 2022 une ligne d'actions de prévention RPS\* sera engagée, notamment avec l'accompagnement du CIG. Une méthodologie pour la prévention du harcèlement sera également proposée en interne en association avec les encadrants

développement économique reste un axe majeur et prioritaire. La direction du développement durable poursuit sa structuration avec une équipe complète en 2022 et l'arrivée d'une conseillère en énergie au 1er février Une attention particulière sera menée sur le portage RGPD\*, avec la ligne managériale, et ce dans un objectif qualitatif. Le plan de recrutement 2022 sera axé sur la réalisation des objectifs liés au projet de territoire. La direction du L'approche candidat sera tournée vers le développement RH, autant pour les candidats internes qu'externes. L'attractivité

de la collectivité sera travaillée en synergie avec les directions concernées, sur le plan métier et en termes de

\*Risques Psycho sociaux

communication RH

<sup>\*\*</sup>Règlement Général sur la Protection des Données

RAMBOUILLET TERRITOIRES

#### Eléments de composition des effectifs :

- Prévisions au réel des recrutements finalisés comme le conseiller Energie
- Projection des recrutements en cours sur coûts moyens observés avec une intégration projetée en cours d'année
- 2 créations de postes à la direction de la mobilité
- 2 créations de postes à la direction du développement économique
- Création du poste de chargé de prévention délinquance
- Maintien des effectifs de maîtres-nageurs au centre aquatique des fontaines définis en cible initiale
- Renfort à l'accueil/contrôle des passes au centre aquatique des fontaines compte tenu de l'actualité sanitaire

## prospective : Les éléments connus, d'ordre législatif et règlementaire au 1er janvier 2022 ont également été intégrés dans la

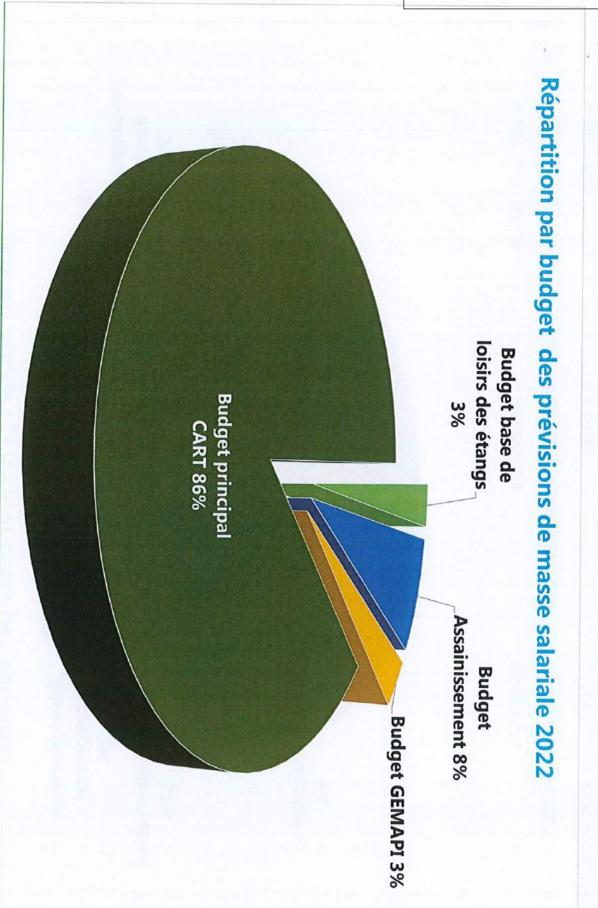
- Mise en place de la prime inflation au 01 01 2022
- Suite des reclassements de grilles indiciaires des catégories C
- Fin du processus PPCR
- Prise en compte des nouveaux taux de contribution
- Prise en compte d'avancements de carrière naturels



# Situation comparée d'évolution des effectifs 2021 en regard de la prospective 2022

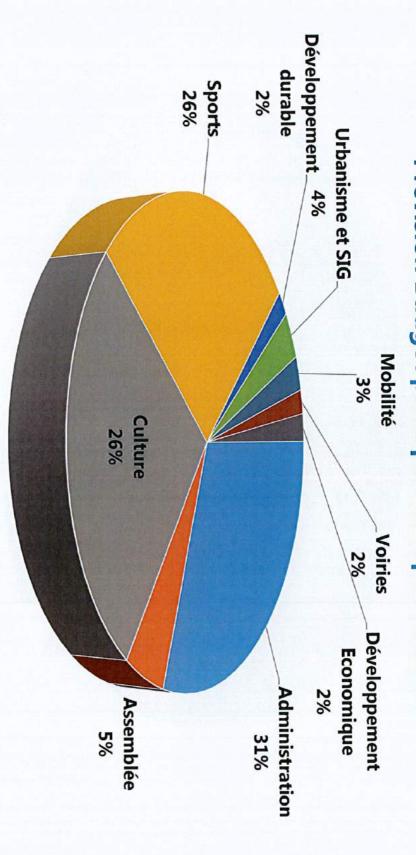
|                                      |   | Essentise au 31 | Effortifo  |
|--------------------------------------|---|-----------------|------------|
|                                      |   | 12 2021         | cible 2022 |
| Siège                                | Direction générale des Services                       | 7               | 10         |
|                                      | Direction de la communication                         | 6               | 5          |
|                                      | Direction des affaires financières                    | 5               | 8          |
|                                      | Direction recouvrement régies                         |                 |            |
|                                      | Direction des ressources humaines                     | 4               | 5          |
|                                      | Direction informatique et réseaux                     | 5               | 4          |
|                                      | Direction des infrastructures                         | 5               | 6          |
|                                      | Direction du développement durable                    | 2               | 3          |
|                                      | Direction du développement économique                 | 2               | 4          |
|                                      | Direction de la mobilité                              | 2               | 4          |
|                                      | Direction du Système d'information Géographique       |                 |            |
|                                      | Direction de la commande publique                     | 3               | 3          |
|                                      | Direction de l'urbanisme et aménagement du territoire | 5               | 5          |
|                                      | centre de vaccination                                 | 2               | 0          |
| Total Siège                          |   | 50              | 59         |
| Conservatoires                       | Direction du conservatoire                            | 2               | 2          |
|                                      | Etablissement de Rambouillet                          | 37              | 37         |
|                                      | Etablissement de saint Arnoult en Yvelines            | 17              | 17         |
|                                      | Intervenant écoles                                    | 6               | 6          |
| Total Conservatoires                 |   | 62              | 62         |
| Direction du cycle de l'eau          | Direction du Cycle de l'eau                           | 4               | 4          |
|                                      | Service Gemapi  | 5               | 6          |
|                                      | Service Assainissement                                | 7               | 7          |
| Total Direction du cycle de<br>l'eau |   | 16              | 17         |
| Direction sports et loisirs          | Direction sports et loisirs                           | 2               | 2          |
|                                      | Piscine des Essarts le Roi                            | 8               | 8          |
|                                      | Piscine des fontaines                                 | 32              | 32         |
| ,                                    | Intervenant écoles                                    | 1               | 1          |
| Total Direction sports et            |   | 3               | 5          |
| Total général                        |   | 171             | 181        |
|                                      |   |                 | -          |

postes liés au projet référent prévention La cible des postes de territoire : le développement économique et 2022 inclue les direction de la 2 postes à la délinquance, 2 postes au mobilité



#### RAMBOUILLET TERRITOIRES

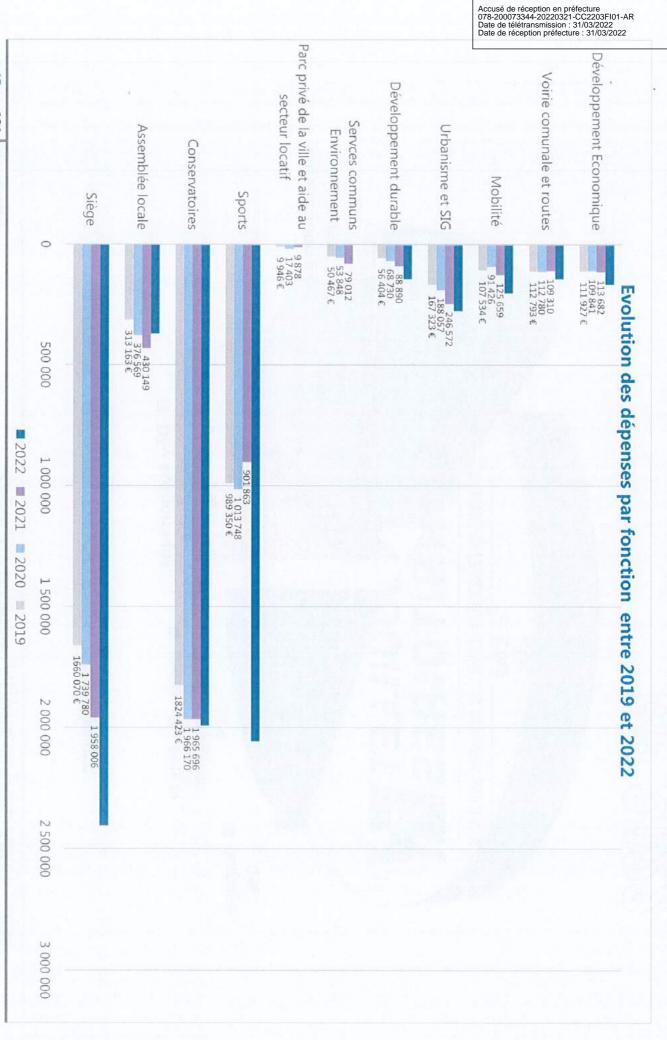
# Prévision Budget principal 2022 par fonction



- Administration
- Sports
- Mobilité

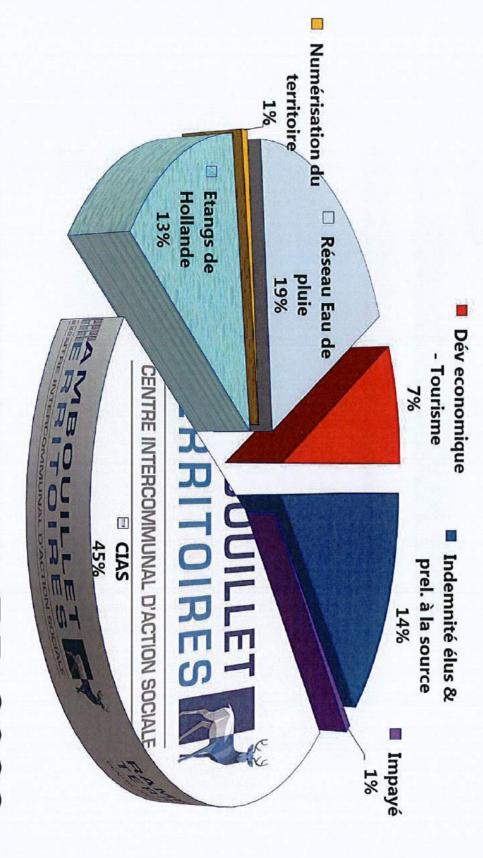
- Assemblée
- Développement durable
- Voiries

- Culture
- Urbanisme et SIG
- Développement Economique



**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022** 

## **AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**



### SECTION D'INVESTISSEMENT 2022



#### RAMBOUILLET TERRITOIRES

### **ORIENTATIONS FINANCIERES**

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

de soutien. Il fait l'objet d'une analyse continue afin de mesurer les impacts de celui-ci sur l'endettement, les ratios de solvabilité et la fiscalité et en fonction du calendrier de réalisation, des aléas de chantier, d'appel d'offre et des modifications des dispositifs Le plan pluriannuel d'investissement a été actualisé en fonction du projet de territoire qui sera adopté par les élus

d'optimisation des services et de recherches de subventions. La réalisation de ces objectifs engendre la constitution d'une réserve d'investissements qui diminue avec la réduction des dotations, l'augmentation des prélèvements et l'avancée des principaux projets. Ce suivi permanent permet de fixer des objectifs de croissance des recettes, de maitrise des dépenses,

projet de territoire, de la situation fiscale du territoire, **les taux de fiscalité ne seront pas modifiés pour l'année** Compte-tenu de la poursuite de l'effort budgétaire demandé aux collectivités locales, de l'élaboration en cours du

d'emprunt de la collectivité Cet objectif engendre une gestion des investissements limités aux subventions à percevoir et aux capacités

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles sont composées des financements extérieurs :

FCTVA (2 087 k€);

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-2020321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

- une tois notifiées) : Subventions (1 376 k€) dont : (*Elles sont inscrites au fur et à mesure de leur possible versement en cours d'année*
- 18 k€ dans le cadre du déploiement de la fibre dans les bâtiments communautaires ;
- 171 k€ de financement dans le cadre de l'étude dite LiDAR ;
- 0 73 k€ dans le cadre de la redéfinition du SCOT ;
- 24 k€ dans le cadre de la DETR pour la rénovation du chauffage du gymnase des Molières.
- 1 067 k€ dans le cadre de la réfection des Transcoms.

du gymnase des Molières, l'aire d'accueil des gens du voyage de St Arnoult en Yvelines, la micro-crèche de Longvilliers concerne : la toiture de la piscine des Fontaines, les aires de jeux, les terrains multisports, les espaces sportifs extérieurs RT a effectué, par ailleurs, de nombreuses demandes sur les projets exposés ci-dessus. Elle reste dans l'attente notamment d'une réponse du département des Yvelines dans le cadre du contrat « Yvelines + » pour 3 205 k€ qui

Dette : Aucun emprunt nouveau n'est nécessaire au financement des investissements 2022.



#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

## DES PROGRAMMATIONS MAJEURES:

L'autofinancement dégagé par le résultat, une fois déduits les besoins de financements liés aux différents déficits,

servira la programmation pluriannuelle des investissements.

## 1. DIVERSES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

des travaux de création d'une nouvelle agrafe. la ZA BALF correspondant, au capital remboursé sur ce budget annexe pour 204 k€, le solde servant à financer la fin Le capital de la dette remboursé sera de 754 k€ en 2022, auquel s'ajoute un versement de 50 k€ au budget annexe de

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

Les dépenses d'équipements ont été cadrées à hauteur des capacités d'exécution de la Communauté. Hormis les projets majeurs mentionnés plus haut, un certain nombre d'investissements seront réalisés sur l'exercice

- communautaire pour répondre aux besoins des services de la communauté qui perdurent. La somme relative à la cession du 46 rue Louis Leblanc est affectée à la création de locaux d'un nouveau siège
- aide (dont 110 k€ de report). dossier. L'élargissement du territoire et les incitations fiscales portent à 226 k€ le budget annuel consacré à cette augmentation des demandes d'aides à l'habitat dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens relative à Les aides fiscales en matière de rénovation thermique des habitats et la baisse des taux d'intérêt génèrent une forte l'amélioration de l'habitat entre RT, le département des Yvelines et l'ANAH. Cette aide est plafonnée à 1 500 € par
- bâtiment situé à l'entrée du conservatoire fortement endommagé lors des inondations de 2016 l'isolation phonique et thermique de la salle de danse et d'orchestre à St Arnoult en Yvelines, la remise en état du Divers équipements essentiels au maintien du conservatoire sont également prévus ainsi que des travaux tels que
- incendiée en 2016 Les travaux et études préparatoires à la rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage de St Arnoult en Yvelines

#### 2. DANS LA CONTINUITE

#### MICRO-CRECHES

à la crèche « La Petite Ronde » de Rambouillet dont l'activité a été prise en charge depuis le 1er janvier 2013 Phase 1 : Cinq établissements ont été créés et ouverts sur le territoire à partir du 1er janvier 2015. Ils se sont ajoutés

estimation des travaux de réalisations et de réhabilitation, implantation au plus proche du centre-bourg, répartition d'allocations familiales et du Conseil Départemental, adéquation avec les nécessités opérationnelles du délégataire, choix adoptés ont été les suivants : adéquation du lieu avec les préconisations et les exigences de la caisse du CIAS et des infrastructures ont étudié les propositions d'implantation faites par les communes. Les critères de depuis le 1er janvier 2017. Les études ont débuté pour la réalisation des deux autres micro-crèches. Les directions choix des deux sites suivants: LONGVILLIERS centre-bourg et CERNAY-LA-VILLE centre-bourg. géographique équitable de tous les sites sur le territoire communautaire. Le respect de ces critères a impliqué le <u>Phase 2</u> : Trois nouvelles micro-crèches sont concernées. La micro-crèche de la Sablière à Rambouillet est ouverte

Les études de maîtrise d'œuvre se sont achevées en 2021.

leur participation à la hausse La conjoncture a fait fortement augmenter le coût initial prévu. Les subventionneurs vont être sollicités pour revoir

Les travaux doivent débuter au printemps pour Cernay la Ville. A Longvilliers, la nécessité d'une modification du PLU

retarde la réalisation des travaux.

| TTC         Organismes         Libellé / Condition           716 400 €         DETR         30 % opération HT Créches           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay           Contrat de relance et de transition ecologique         20 000 € par micro-crèche           Contrat de relance et de transition ecologique         20 000 € par micro-crèche           Contrat de relance et de transition ecologique         20 000 € par micro-crèche           Contrat de relance et de transition ecologique         20 000 € par micro-crèche           700 800 €         Département (yveline +)         par berceaux 2 20 berceaux           700 800 €         Département (prépare l'arrecte de l'   | 2 011 000  | 2 000 000 0 | Total operation   | -                            | 1 677 800 €         | 1 398 166 € 1 677 800 € | Total operation  | Total  |
|---|------------|-------------|---|------------------------------|---------------------|-------------------------|--|--|
| ### TTC Organismes Libellé / Condition  716 400 € DETR  104 400 € Contrat de Ruralité Norfié pour Cernay    Contrat de relance et de transition ecologique  | 0008 559 1 | 3 008 523 1 |   |                              |                     | 1000                    | Total cont monner  | 100010   |
| TTC         Organismes         Libellé / Condition           716 400 €         DETR         30 % opération HT Créches           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay           Contrat de relance et de transition ecologique         0 600 € pair micro-créche           CAF         7 400 € 1 000 € 1 800 € = 10 200 €           700 800 €         Département (yveline+)         Par berceaux 20 berceaux           106 200 €         Total Subvention spécifique         FCTVA 716 404 %)           1627 800 €         Reste à charge         FCTVA (16.404 %)           25 000 €         Département (Mobiliers)         10 000 € par micro-crèche           25 000 €         Département (Mobiliers)         10 000 € par micro-crèche           25 000 €         Reste à charge         FCTVA (16.404 %)  | 8 202      | 50 000 €    | tal coût mobilier   | Tot                          | \$0 000 €           | 41 666 €                | of mobilier  |  |
| TTC         Organismes         Libellé / Condition           716 400 6         DETR         30 % opération HT Créches           104 400 6         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay           104 400 6         Contrat de relance et de transition ecologique         20 000 é par micro-crèche           MSA         7 400 € + 1 000 € + 1 800 € = 10 200 €           700 800 6         Département (ywellne+)         Par berceaux 20 berceaux           700 800 6         Département (syeline+)         Longyillier           106 200 6         Toul Subvenion spécifique         FCIVA 716.654%           Flat         Financement bâltiment           25 000 6         Département (Mobiliers)         10 000 € par micro-crèche           25 000 6         Département (Mobiliers)         10 000 € par micro-crèche  | 41 798     | 21 798 €    | 44%   | Reste à charge               |                     | THE PERSON              |  | The state of the s |
| TTC         Organismes         Libellé / Condition           716 400 €         DETR         30 % opération HT Crèches           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay           104 400 €         Contrat de relance et de transition ecologique           Contrat de relance et de transition ecologique         20 000 € par micro-crèche           MSA         7 400 € + 1 000 € + 1 800 € = 10 200 €           Contrat de relance et de transition ecologique         par berceaux 2 20 berceaux           700 800 €         Département (ywellne+)         Longyiller           106 200 €         Total Subvention spécifique         FCIVA / (36.49 %)           Flat         FCIVA / (36.49 %)         33%           1627 800 €         Département (Mobiliers)         10 000 € par micro-crèche  | 8 202      | 8 202 €     | FCTVA (16,404 %)  | Etat                         | 25 000 €            | 20 833 €                | MC Longvilliers  | Mobiller   |
| TTC         Organismes         Libellé/Condition         Montant vollédée         Notifiére           716 400 €         DETR         30 % opération HT Crèches         211 575 €           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay         173 000 €           Contrat de relance et de transition ecologique         40 000 €         200 00 € par micro-crèche         40 000 €           CAF         7 400 € + 1 000 € + 1 800 € = 10 200 €         204 000 €         204 000 €           700 800 €         Département (yzeline+)         Longyillier         161 271 €           106 200 €         Total Subvention spécifique         par berceaux         20 berceaux           106 200 €         Total Subvention spécifique         FCIVA richav su         267 024 €           FEIst         FCIVA richav su         570 930 €         1 627 800 €           Feisce à charge         1 627 800 €         1 627 800 €         1 627 800 €  |            |             | 10 000 € par micro-crèche   | Département (Mobiliers)      | 25 000 €            |                         | MC Cernay  |  |
| TTC         Organismes         Libellé/Condition         Montant sollicité         Notifié pour Cernay           716 400 €         DETR         30 % opération HT Crèches         211575 €           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay         173 000 €           Contrat de relance et de transition ecologique         40 000 €         40 000 €           MSA         20 000 € par micro-crèche         204 000 €         204 000 €           CAF         7 400 € + 1 000 € + 1 800 € = 10 200 €         204 000 €         204 000 €           700 800 €         Département (yveline+)         Longyillier         161 271 €           106 200 €         750al Subvention apécifique         FCTVA 766 404 %)         267 024 €           Reste à charge         FCTVA 766 404 %)         570 930 €  | 1 627 800  | 1 627 800 € | inancement bâtiment   | Total Fi                     | 1 627 800 €         | 1 356 500 €             | Total Cout Batiment  | Total C.   |
| TTC         Organismes         Libellé/Condition         Montant soliteité         Nontant soliteité         Nontant soliteité         Nontant soliteité         Nontant soliteité         2011575 €         103 % opération HT Crèches         2111575 €         1175 € <td>107 976</td> <td>570 930 €</td> <td>35%</td> <td>Reste à charge</td> <td></td> <td></td> <td>The state of the s</td> <td>Sent Harris</td> | 107 976    | 570 930 €   | 35%   | Reste à charge               |                     |                         | The state of the s | Sent Harris  |
| TTC         Organismes         Libellé/Condition         Montant sollicité         Nontant sollicité           716 400 €         DETR         30 % opération HT Crèches         211 575 €           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay         173 000 €           Contrat de relance et de transition ecologique         40 000 € par micro-crèche         40 000 €           Contrat de relance et de transition ecologique         7 400 € + 1 000 € + 1 800 € = 10 200 €         204 000 €           Contrat de relance et de transition ecologique         40 000 €         204 000 €           MSA         7 400 € + 1 000 € + 1 800 € = 10 200 €         204 000 €           700 800 €         Département (yvoline+)         Longyillier         161 271 €           789 846 €         789 846 €         789 846 €   | 767 024    | 267 024 €   | FCTVA (16.404 %)  | Etat                         | Company of the last |                         |  | PACE PROPERTY.   |
| TTC         Organismes         Libellé / Condition         Montant soilleité         Notifié pour Cernay           716 400 €         DETR         30 % opération HT Crèches         211 575 €           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay         173 000 €           Contrat de relance et de transition ecologique         40 000 €         40 000 €           MSA         7 400 € + 1 000 € par micro-crèche         40 000 €           CAF         7 400 € + 1 000 € + 1 800 € = 10 200 €         204 000 €           Par berceaux X 20 berceaux         161 271 €           700 800 €         Département (yweline+)         Longyvillier         161 271 €  | 267 074    | 789 840 6   | 58'86   | Total Subvention spécifique  | 106 200 €           | 88 500 €                | MC Longvillers   | Moeuvre  |
| TTC         Organismes         Libellé / Condition         Montant sollicité         Noment sollicité         173 000 €           104 400 €         Contrat de relance et de transition ecologique         173 000 €         200 000 €         200 000 €         40 000 €         40 000 €         40 000 €         204 000 €<   |            | 161 271 €   | Longvillier   |                              | 3 008 007           | 584 000 €               |  | Travaux  |
| TTC         Organismes         Libellé / Condition         Montant soilicité         Nomitant soilicité           716 400 €         DETR         30 % opération HT. Crèches         21175 €           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay         173 000 €           Contrat de relance et de transition ecologique         40 000 €         40 000 €  |            | 204 000 €   | 7 400 6 + 1 000 6 + 1 800 6 = 10 200 6  par berceau X 20 berceaux | CAF                          |                     |                         | THE STATE OF THE S |  |
| TTC         Organismes         Libellé/Condition         Montant solitiété         Nontant solitiété         Nouver solitiété           716 400 €         DETR         30 % opération HT Crèches         211575 €           104 400 €         Contrat de Ruralité         Notifié pour Cernay         173 000 €           Contrat de relance et de transition ecologique         Contrat de relance et de transition ecologique         173 000 €   |            | 40 000 e    | 20 000 € par micro-creche   | MSA                          |                     |                         |  |  |
| TTC     Organismes     Libellé/Condition     Montant sollicité     Nontant sollicité       716.400 €     DETR     30 % opération HT Crèches     211.575 €       104.400 €     Contrat de Ruralité     Notifié pour Cernay     173.000 €   |            |             | sition ecologique   | ontrat de relance et de tran | 0                   |                         |  |  |
| TTC Organismes Libellé/Condition Montant P. 716 400 € DETR 30 % opération HT Crèches 211 575 €  | 173 000    | 173 000 €   | Notifié pour Cernay   | Contrat de Ruralité          | 104 400 €           | 87 000 €                | Nic cernay   | Moeuvre  |
| TTC Organismes Libellé/Condition Montant N  | 211 575    | 211 575 €   | 30 % opération HT Crèches   | DETR                         | 716 400 €           | 597 000 €               |  | Travaux  |
|   | Notifie    | sollicité   | Libellé /Condition  | Organismes                   | ттс                 | H                       | d'implantat*   |  |
| Recettes  |            |             | Recettes  |                              |                     | ses                     | Dépenses   |  |

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

couverture du territoire. Les candidatures seront reçues lors de la rédaction du projet de territoire. Une troisième phase est envisagée. Elle comprendrait trois nouveaux établissements afin d'assurer une meilleure

### PISCINE COMMUNAUTAIRE DES FONTAINES

architectural et financier effectué. Le permis de construire a été déposé en décembre 2015 en 2014 et ont permis d'établir un projet au plus près des besoins de cet établissement dans le cadre du choix Les comités techniques avec les partenaires institutionnels, les agents et les usagers de cet établissement ont été créés

au cahier des charges La première phase comprenait la réalisation du bassin olympique de 50m. Les travaux se sont déroulés conformément

scolaires et associations) se fasse dans les meilleures conditions. Depuis, janvier 2022, les services de la Communauté mettent tout en œuvre pour que l'accueil des utilisateurs (public, de la halle de 1964, non prévue initialement. A l'issue de cette modification qui a duré 6 mois, les travaux de rénovation Les travaux de réhabilitation des bâtiments existants ont été retardés en raison de la nécessité de changer la charpente

fonctionnel dans un cadre adapté. Le projet d'amélioration des abords, en parallèle à sa réhabilitation/extension permet d'avoir un équipement

|  | DEPENSES Pedagogique RECETT  | SES  | mutertet pedagogique                                     | ogique                |     | RECE  | RECETTES   |
|--|--|--|--|-----------------------|-----|---|--|
|  | Libellé  | BUDGET   | Mandaté  |                       | 1   | RECE  | RECETTES   |
| Années<br>2012 à 2016  | Enides   | 1 293 160 €  | 1 293 160 G  | Samsine               |     | Libellé   | Libellé notifié Titré TTC  |
| Année 2017   |  | 3 521 908 €  | 3 521 908 £  | CD 78                 | 100 | 40 % des dépenses HT  | 40 % des dépenses HT 1 200 000 €   |
| Année 2020<br>Année 2020<br>Année 2021<br>Année 2021   | Exécution  | 6 766 876 €<br>3 119 073 €<br>1 469 452 €<br>2 860 930 € | 6 766 876 €<br>3 119 073 €<br>1 469 452 €<br>2 860 930 € | CNDS Region IdF CD 78 |     | 20% des dépenses HT Nise en accessibilie 20% des dépenses HT Contrat Yvelines+ en cours | 1,26 % des depenses HT 500 000 €  Niss en accessbille 30 000 €  20 % des depenses HT 1 400 000 €  Contrat Yvelines+ en cours |
| COUTIN   | COUT INVESTISSEMENT (a)  | 21 306 390 E   | 10 001 000   |                       |     |   |  |
| Année 2017   | Assurance DO   | 355 433 €  | 355 433 6  |                       | 1 % | SUBVENTIONS   | ENTIONS 3 130 000 €  |
| The Contract of the Contract o | Protongation assurance DO  | 190 406 €  | 190 406 €  | Ecart D               |     | FCTVA   | FCTVA 3 685 258 €  |
|  |  |  |  | 1                     |     | Dont emprunts souscrits   | 0 559 500 E  |
| TOTAL OPER   | TOTAL OPERATION BY CON-  |  |  | 2                     |     | Dont autofinancement  | 00   |
| Années   | The state of the s | 21 852 238 €   | 19 577 238 €   | TOTAL                 |     |   | 21 052 222   |
| 2018 - 2019  | Materiel pedagoggan  | 114 164 €  | 114 164 6  |                       |     |   | 21 852 238 € 19 577 238 €  |
| -  | équipement de compétition  | 309 071 €  | 309 071 6  | Etat                  |     | FCTVA   | FCTVA 79 004 €   |
| TOTAL OPER   | TOTAL OPERATION  |  |  | RT                    |     | Ecart Dépenses - Recettes   |  |
| Harris and the second s | TALKET (2)   | 22 333 857 6   | 70.000 477.0   | 1                     | ŀ   | 20 000 471 C TOTAL (dutofinancement)  | (dittoffindittoment)   |

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

#### **NOUVELLES TECHNOLOGIES**

définition, la formalisation, la mise en place ou l'actualisation d'un système d'information. Ce document de synthèse Comme annoncé en 2017, un schéma directeur informatique a été réalisé. C'est une étape majeure pour la comment le système d'information et l'informatique vont être déployés pour répondre aux objectifs fixés et fournir été établi par un prestataire de service désigné par l'UGAP. Le document final décrit, de manière concrète,

séquences et étapes à respecter. La nécessité sanitaire d'organiser le télétravail des agents ajoute à ce besoin le temps : finalités visées, procédures à réaliser, sélection des moyens et ressources nécessaires et suffisantes, Les décisions arrêtées sont clairement explicitées et font l'objet d'un échelonnement et d'une programmation dans les services attendus.

Un budget informatique pour 2022 de 299 k€ a été prévu pour faire face à cette mise à niveau indispensable.

d'investissement informatique

Un important retard a été enregistré de 2018 à 2021, en raison de nombreuses défaillances d'approvisionnement, ce qui se traduit par un report de 290 k€ de commande non traitée.

Il est à noter en 2022. En dehors des inscriptions liées au projet de territoire -inscriptions qui seront exposées ciau radar, mais qui émet des impulsions de lumière infrarouge, au lieu d'ondes radio, puis en mesure le temps de après- des frais liés au LIDAR sont inscrits. Le LiDAR est une méthode de télédétection et de télémétrie semblable en cours. Ils sont nécessaires à la connaissance précise du relief du territoire retour après avoir été réfléchies sur des objets à proximité associés à la prise de photo aérienne. Cette analyse est



#### LA VOIRIE

La réalisation du programme de rénovation des transcoms 2021 a été réinscrit sur 2022.

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-A Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022 es subventions liées aux travaux augmentent et permettent de maintenir le besoin de financement à cette sommeparticipation financière de RT à l'entretien, la rénovation des routes transférées est fixée à 650 k€

de subvention. incluant le budget 2021 non réalisé. Le montant des travaux prévus budgétés sera proposé pour 2 519 k€ pour 1 068 k€

et de la retenue sur attribution effectuée. Les données antérieures à la fusion pour les communautés de la CAPY et de la CCE ne nous sont pas connues. Vous trouverez ci-après le bilan des travaux engagés pour chaque commune, mis en perspective des subventions perçues

| Opération | Objet de la dépense                         | Mandaté<br>2017 | Mandaté<br>2018 | Mandaté<br>2019    | Mandaté<br>2020 | Mandaté<br>2021 |
|-----------|---|-----------------|-----------------|--------------------|-----------------|-----------------|
| 82200     | Intervention importante sur les transcoms   | A STREET STATES |                 | 872 658 €          | 1 151 210 €     | 82 17E E        |
|           | To+05:05+:05 do                             |                 |                 | 0.000              | T TOT CTO       | 3 CTT 70        |
| TRAN      | intervention de mise en securité aux normes |                 |                 |                    |                 |                 |
|           | "légère" sur les transcoms                  | BACOLIN PORTS   | 14 401 €        | 14 401 € 142 269 € | 25 380 €        | 233 355 €       |
| 18010     | Participation au doublement de la RN10      |                 | 500 000 £       |                    |                 |                 |
|           |   |                 | 000000          |                    |                 |                 |
| 13090     | Requalification des ZA                      | 1 406 095 €     | 410 210 €       | 71 915 €           | 70 003 €        |                 |
|           |   |                 |                 |                    |                 |                 |

#### RAMBOUILLET TERRITOIRES

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

4 ETUDES STRUCTURANTES POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE ont été lancées en 2018 bénéficiant d'un financement

Parmi celles-ci, la prospective territoriale

Le nouveau projet de territoire est en cours de validation. La mission confiée à un assistant à maîtrise d'ouvrage a porté

- sur les axes suivants : Accompagner la CA RT dans la définition de son intérêt communautaire, analyser l'exercice des compétences actuelles et, le cas échéant, définir les axes d'amélioration en vue de nouveaux enjeux pour le territoire
- et accompagner les élus dans leur réflexion pour l'intégration de nouvelles compétences. Cet apport devra être en adéquation avec les conclusions issues du diagnostic. Se nourrissant de la concertation mise en œuvre ainsi que de l'expérience des autres territoires innovants, susciter
- Mettre en lumière les perspectives de la CA RT autour du bloc communal notamment en matière de
- Modernisation et fonctionnement de l'administration de la structure communautaire et axes envisageables archivages, juridique, ... de mutualisation avec les communes du territoire, en matière de marchés publics, finances, informatique, RH,
- Evolution des actions existantes et à venir au sein de chacune des compétences
- Perspectives d'articulation des projets intercommunaux et communaux pour une optimisation des politiques

Au terme, de ces travaux, l'AMO a identifié les axes d'articulation des compétences du bloc communal et identifier les synergies de ce même bloc (notamment par la mutualisation d'outils et/ou de services).

# 3. DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRES EN 2022

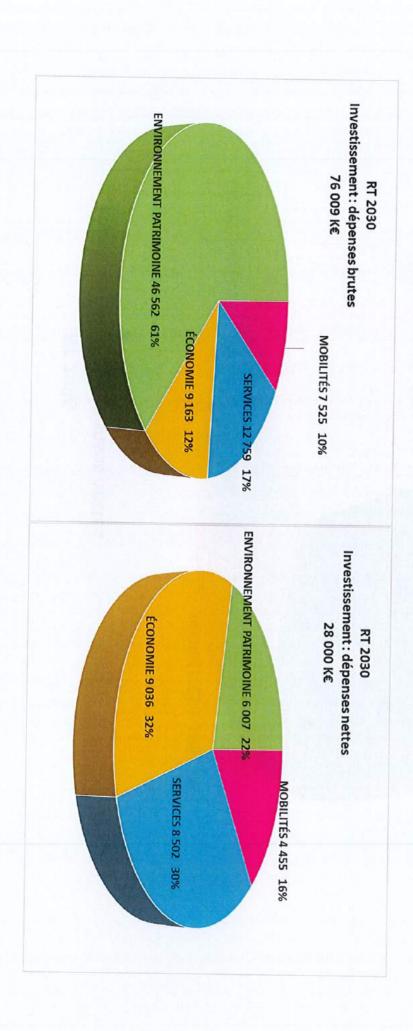
- La mutualisation informatique nécessite l'inscription de 168 k€
- La mobilité avec notamment le développement de la véloscénie 705 k€

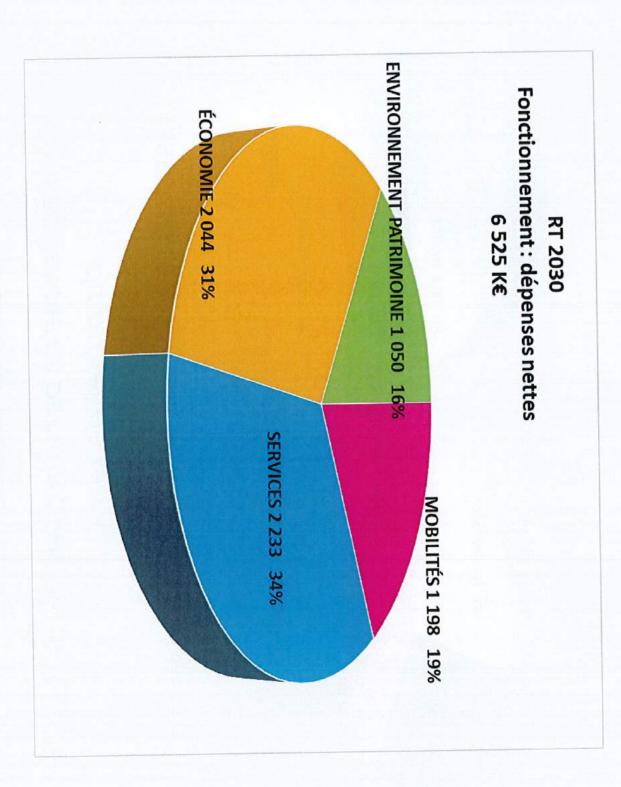


### Les conséquences et perspectives pluriannuelles du projet de territoire

RAMBOUILLET TERRITOIRES 2030 : singularité et exemplarité dans l'ouest francilien

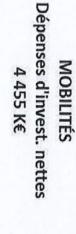
Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

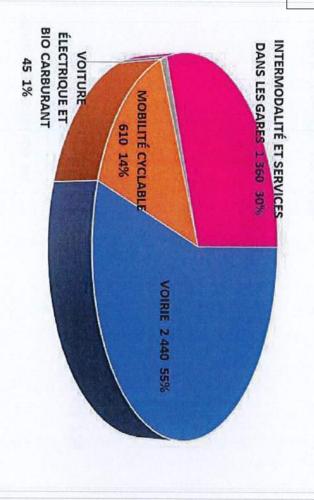


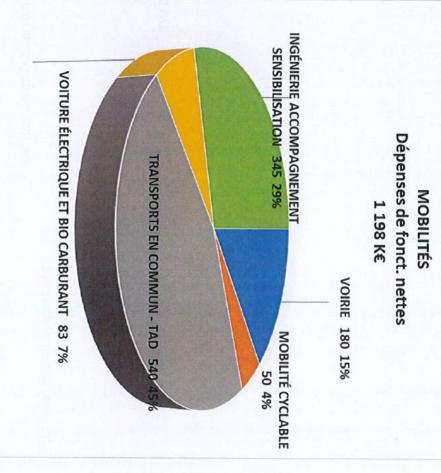


#### RAMBOUILLET TERRITOIRES

# DES MOBILITÉS D'AVANTAGE MAÎTRISÉES, FLUIDIFIÉES ET DÉCARBONÉES









# IEN SOCIAL ET SENTIMENT D'APPARTENANCE À RT RENFORCÉS

Dépenses d'invest. nettes SERVICES ET LIEN SOCIAL

**MUTUALISATIONS 600 7%** 8 502 K€

SANTÉ PRÉVOYANCE 3 767 44% CULTURE SPORT LOISIRS 1 817 22% **ENFANCE JEUNESSE 2318 27%** 

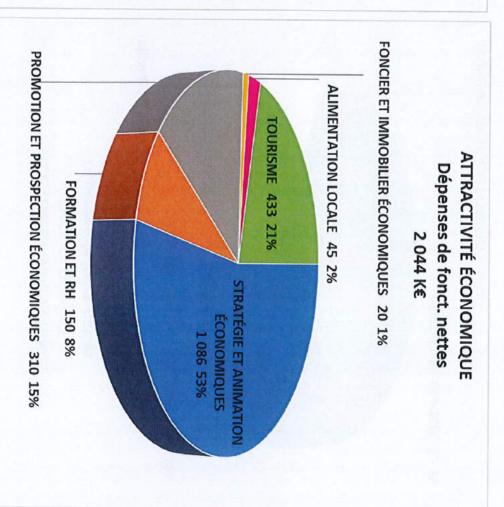
> Dépenses de fonct. nettes SERVICES ET LIEN SOCIAL 2 233 K€

**MUTUALISATIONS 300 13%** SANTÉ PRÉVOYANCE 645 29% **CULTURE SPORT LOISIRS 684 31% ENFANCE JEUNESSE 604 27%** 

## DEVELOPPEMENT ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RENOUVELÉE PAR LA DIVERSIFICATION DES MOTEURS DE

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022







# EXCELLENCES PATRIMONIALE, RURALE ET URBAINE REVISITÉES

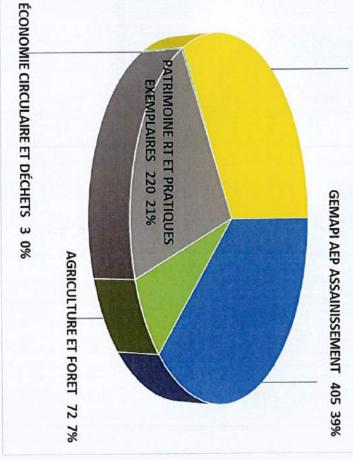
**EXCELLENCES PATRIMONIALE,** Dépenses d'invest. nettes **RURALE ET URBAINE** 

6 007 K€

**ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCHETS 60 1%** PATRIMOINE RT ET PRATIQUES EXEMPLAIRES 4 552 76° GEMAPI AEP ASSAINISSEI **URBANISME ET HABITAT 50 1%** AGRICULTURE ET FORET 35 0% MENT 1310 22%

> **EXCELLENCES PATRIMONIALE,** Dépenses de fonct. nettes **RURALE ET URBAINE** 1 050 K€

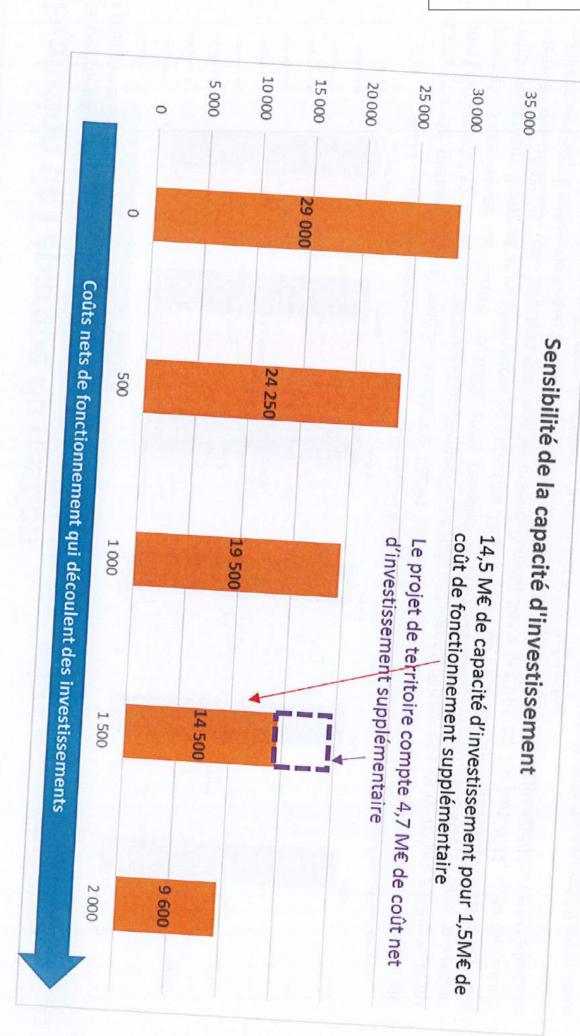
**URBANISME ET HABITAT 350 33%** 





SOUTENABILITE FINANCIERE
DE LA PROGRAMMATION
DU PROJET DE TERRITOIRE



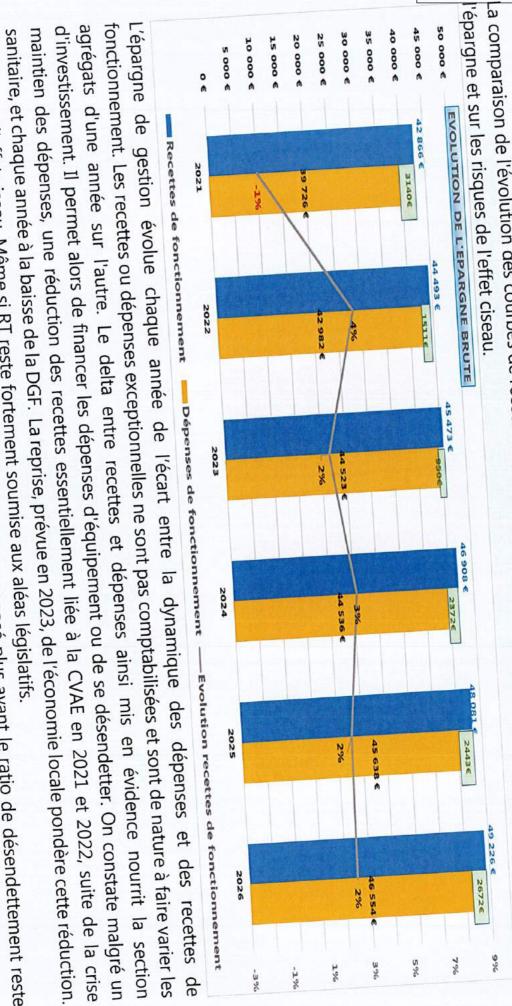


#### RAMBOUILLET TERRITOIRES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

# Evolution de l'épargne de gestion

La comparaison de l'évolution des courbes de recettes et de dépenses de fonctionnement alerte sur l'évolution de 'épargne et sur les risques de l'effet ciseau. 2443€ 2672€



Même si le recours à l'emprunt sera alors inévitable. Mais comme exposé plus avant le ratio de désendettement reste Il n'ý a pas d'effet ciseau. Même si RT reste fortement soumise aux aléas législatifs.

inférieur à 10 ans (un ratio doit être dégradé plusieurs années consécutives pour être significatif).

ERRITOIRES

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

# La DETTE ACTUELLE PRESENTATION & ANALYSE

L'article 107 de la Loi NOTRe impose une présentation de la structure et de la gestion lors de la présentation du rapport

CA Rambouillet Territoires s'est adjointe l'expertise d'un cabinet de conseil indépendant des établissements financiers.

La dette déjà souscrite se répartit comme suit au 1er janvier 2021 : Le logiciel de suivi est fourni. Les données ci-dessous sont extraites de son analyse mensuelle.

| ant de la dette par hahitant (on c | Dette globale an 1er : 851 k€ | Capi                             |
|------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| 2.29 % 8 ans                       | 16 ans                        | t Dû Taux Moyen Durée résiduelle |

າts (80 698 au 1er janvier 2019 INSEE) est de 133 €. La moyenne nationale de notre

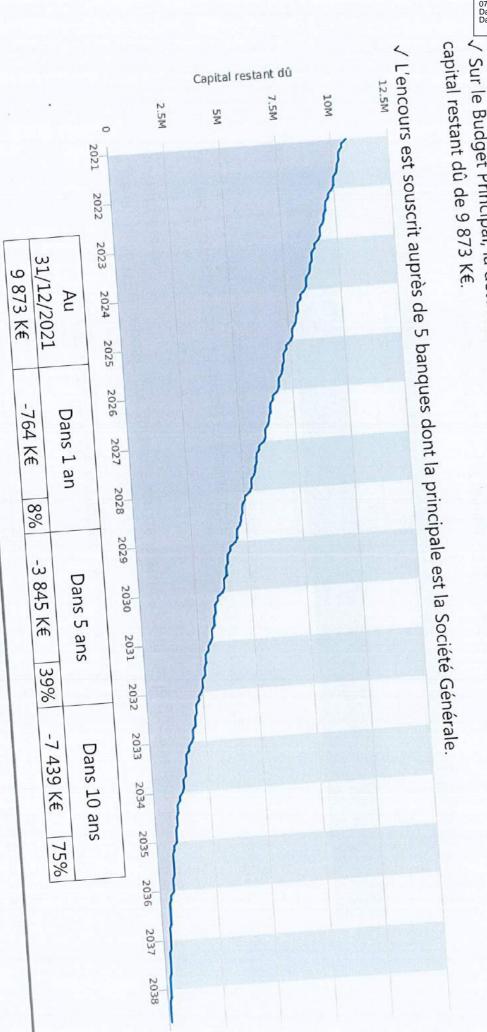
différent de celle conclue dans le cadre d'un service public à vocation non commerciale. les ventes de terrains. Par soucis, de transparence cette dette est cumulée. Mais sa souscription relève d'un intérêt Il est à noter que la dette du budget annexe de la ZA BALF a vocation à être remboursée avec les recettes générées par strate est de 231 €. Il est toujours très difficile de comparer un EPCI à un autre, les compétences pouvant varier fortement.

RAMBOUILLET TERRITOIRES

μa dette des budgets annexes GEMAPI & Gestion des eaux pluviales, ASSAINISSEMENT COLLECTIF, EAU POTABLE ne

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022 figure pas sur ce graphique, ces budgets étant autofinancés par une taxe.

√ Sur le Budget Principal, la dette de Rambouillet Territoires est actuellement composée de 10 emprunts pour un



#### √ Evaluation du risque

66.24% du portefeuille est à taux fixe contre 33.76% à taux variable Euribor 3m

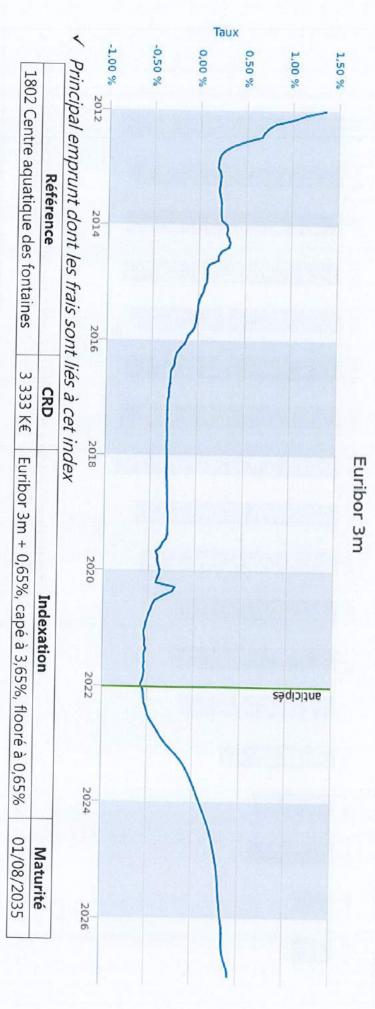
financiers en 2022. En cas d'une éventuelle hausse de 0.5% de l'Euribor 3m, RT supporterait à peine 1 k€ supplémentaires de frais

#### Définition et modalité de calcul

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022 Euribor est l'abréviation de Euro Interbank Offered Rate. Les taux Euribor sont les principaux taux de référence du marché monétaire de la zone Euro Le taux Euribor à 3 mois est le taux d'intérêt auquel une sélection de banques européennes de meilleures signatures s'accorde mutuellement des dépôts en euros, les prêts ayant alors une durée de 3 mois.

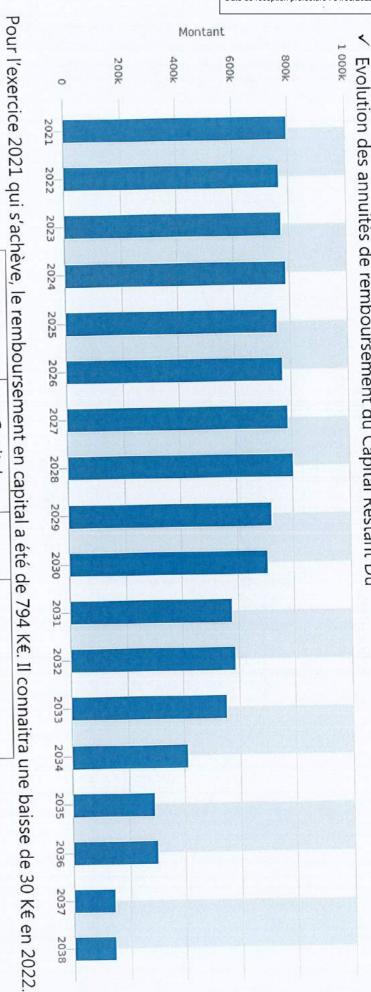
nombre éliminé est toujours arrondi) et exprimée avec trois décimales actifs de la zone Euro. Il est calculé sur la base de 360 jours et est diffusé à 11h le matin. La moyenne est effectuée après élimination des 15% de cotations extrêmes (le Ce taux interbancaire est calculé en effectuant une moyenne quotidienne des taux prêteurs communiqués par un échantillon d'établissements bancaires parmi les plus

#### Historique





## Evolution des annuités de remboursement du Capital Restant Dû



Année

remboursé en

Année

Capital remboursé

en K€

787

£

794

Capital

2023 2022 2021

772 764

2026 2025 2024

769 753

#### REPARTITION DE LA DETTE AU 1er JANVIER 2022 (budget principal et ZA BALF) Micro-crèche 684 784 € 7% 5912€ ■ Centre Omnisports 1000 926 € > Conservatoire 2051 782 € 19%

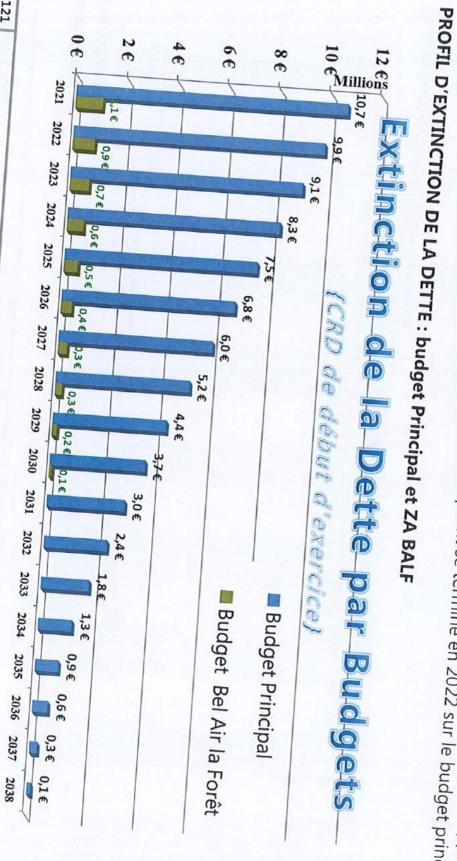
Dette dûe au 1er janvier 2022 : 10 725 ke

Piscine des fontaines 5928 314 €



| Indices inflation française ou zone euro ou écart euro et écarts d'indices d'indices d'indices dont l'un est un indice hors zone euro  A BALF)  A BALF)  RE + (ZA BALF)  | DETTE SELON LA CHARTE DE BONNE (2) (3) (4)  (4)  (5)  (6)  (7)  (7)  (2)  (7)  (8)  (9)  Indices hors zone            | IF DE BOIN         |                                | (2)  | (3)                    | (4)<br>Indices hors zone   | (5)<br>Ecarts               | Autres indices |
|--|---|--------------------|--------------------------------|--|------------------------|--|-----------------------------|----------------|
| itres types de structures    Xxe simple. Taux variable simple. le taux fixe contre taux variable et aux fixe contre taux variable ment. Echange de taux structuré ment. Echange (sens ix variable ou taux fixe (sens  |   |                    | Indices zone euros             | Indices inflation<br>française ou zone<br>euro ou écart<br>entre ces indices | d'indices<br>zone euro | euro et écarts<br>d'indices dont l'un<br>est un indice hors<br>zone euro | d'indices hors<br>zone euro |                |
| ixe simple. Taux variable simple. le taux fixe contre taux variable et aux structuré ament. Echange de taux structuré sament. Echange de taux structuré sax variable ou taux fixe (sens ax variable ou taux fixe ou tau |   |                    |                                |  |                        |  |                             |                |
| Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits Nombre de produits Montant en euros Nombre de produits Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits  | Taux variable simple.   | Nombre de produits | 10 + 2 (ZA BALI)               |  |                        |  |                             |                |
| Montant en euros  Nombre de produits  % de l'encours  Montant en euros  Nombre de produits  Montant en euros  Nombre de produits  Montant en euros  Montant en euros  Nombre de produits  % de l'encours  Montant en euros  Nombre de produits  % de l'encours   | (A) Taux fixe simple: Contre taux variable Echange de taux fixe contre taux structuré                                 | % de l'encours     | 100,00%                        |  |                        |  |                             |                |
| ructures   | contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné unique). Taux variable simple plafonné | Montant en euros   | 9 873 K€ +<br>852 K€ (ZA BALF) |  |                        |  |                             |                |
| iateur 7 % 7 % % %   | (sup)   | Nombre de produits |                                |  |                        |  |                             |                |
| ateur 7 8 7 7 8 8 7 8  | Das d'effet de levier   | % de l'encours     |                                |  |                        |  |                             |                |
| Iltiplicateur %  | (B) Barrière simple. ras a sur  | Montant en euros   |                                |  |                        |  |                             |                |
| Jitiplicateur %  |   | Nombre de produit  | 8                              |  |                        |  |                             |                |
| ultiplicateur %  | · Jićshange (swaption)  | % de l'encours     |                                |  |                        |  |                             |                |
| 7 9 7  | (C) Option a scriming-  | Montant en euros   |                                |  |                        |  |                             |                |
| 7 9  |   | Nombre de produ    | its                            |  |                        |  |                             |                |
|  | (D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur   |                    |                                |  |                        |  |                             |                |
| 78   | jusqu'à 5 capé  |                    |                                |  |                        |  |                             |                |
| res  |   | Nombre de produ    | uits                           |  |                        |  |                             |                |
| res  | (E) Multiplicateur jusqu'à 5  | % de l'encours     | Š                              |  |                        |  |                             |                |
|  |   | Nombre de prod     | luits                          |  |                        |  |                             |                |
|  | (c) Autres types de structures  | % de l'encours     |                                |  |                        |  |                             |                |

banques sur ce sujet, n'autorisent pas de réaménagement. Un emprunt se termine en 2022 sur le budget principal. refinancement actuelles assorties de marges importantes par rapport aux contrats quittés et le peu d'appétence des du contrat et le taux de marché (CMS) ou l'OAT. Les niveaux très bas actuellement constatés, les conditions de les emprunts sont assortis d'une pénalité de sortie actuarielle calculée le plus souvent à partir du différentiel entre le taux plafonné, qui lui permet de diversifier sa dette permettant un réaménagement favorable si nécessaire à l'avenir. En effet, définitivement connues et contrôlées. En 2019, RT a souscrit auprès de la Sté Générale un nouvel emprunt à taux variable Selon la charte Gissler, la communauté n'a aucun risque sur ces encours dans la mesure où les charges financières sont



74 sur 121

### **BUDGETS ANNEXES**

### ZAC DE BEL-AIR-LA-FORET

Le budget annexe de la ZAC Bel Air La Forêt, créé en 2009, a pour but d'assurer la commercialisation de 36 hectares.

piétonnes, des espaces verts et raccordement des parcelles vendues. prévus, 50 k€ en 2022, pour financer, les travaux de l'agrafe 6 débutés fin 2021 et diverses mises en forme des voies L'exercice 2021 se clôture avec un financement par le budget principal de 360 k€, auxquels s'ajouteront, comme

Le financement de la ZA BALF se présente depuis son origine comme suit : Financement au

|                    | Je sure intention | Emprunt interna | Emprunts exterieurs | (en milliers)       | Fillancomon+    |
|--------------------|-------------------|-----------------|---------------------|---------------------|-----------------|
| 7 364 €            | 6 300 €           |                 | 1 064 €             | 1er janvier<br>2021 |                 |
|                    | 360 €             | 7777            | -2126               | Variation 2021      |                 |
| 7 512 €            | 6 660 €           | 852 €           |                     | 31-déc-21           | JINC SUITE SUIT |
| d                  | 50 6              | -103 €          | 7707                | /ariation           |                 |
| 6 /10 €<br>7 459 € | 749 €             | 7/00            | 31 déc. 2022        | Estimé              |                 |

#### RAMBOUILLET TERRITOIRES

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

## BASE DE LOISIRS ETANGS DE HOLLANDE

Cet équipement, situé au cœur de la Forêt de Rambouillet sur un plan d'eau de 4 500 m². La délégation de service liée à la restauration s'est terminée en 2021. Toutes les activités de la base seront ainsi

gérées en régie. Depuis, la reprise en 2019 de l'activité canoë et pédalo les chiffres sont en augmentation par

rapport à ce

|              |           | eux des anciennes USP. |
|--------------|-----------|------------------------|
| Canoe penalo | Activites | es USP.                |
| 3121         | 1413      | 2019                   |
| 1825         | 1426      | 2020                   |
| 2454         | 1355      | 2021                   |

Après accord des organismes en charges de la préservation naturelle du site, un système de lutte contre les

cyanobactéries a été installé dès le début du printemps. Malheureusement, la démultiplication des cyanobactéries et l'interdiction de la baignade a eu lieu, comme chaque année depuis 2018, la 5<sup>ème</sup> semaine de juillet

Par ailleurs, les conditions climatiques pluvieuses et les craintes des usagers des suites de la crise sanitaire ont entrainé la pire fréquentation de ces 14 dernières années

Les recettes perçues s'élèvent à 81 k€ en 2021, 145 k€ sont prévues en 2022.

des Fontaines à Rambouillet. Les élus, dans leur projet de territoires et afin de renforcer l'offre touristique, ont Cette base nautique s'intègre dans le panel d'offre de la CART avec la piscine des Molières aux Essarts le Roi et celle décidé un renforcement des investissements dans un premier temps permettant d'améliorer l'accueil, de suppléer à la fin de la DSP restauration et à termes, de favoriser cet équipement et ses activités connexes sans qu'elles soient

Le besoin de financement du budget principal est estimé à 329 k€.

obligatoirement liées à la plage

### BUDGETS ANNEXES CYCLE DE L'EAU

### **GEMAPI** & GESTION DES EAUX PLUVIALES

GEMAPI

St Arnoult en Yvelines. Des réparations sur les étangs sont également prévues au budget 2022 Des études, en complément des SDA, sont prévues en amonts de Groussay, des communes de Poigny la Forêt et de trois rivières et du SMAGER) est finalisée. Les recrutements d'un troisième garde rivière et d'un technicien ont été finalisé en 2021 La reprise en régie de la gestion quotidienne des eaux sur l'intégralité du territoire (hors territoire du syndicat des

de financement de ce budget. Les données de cette étude sont également nécessaires aux directions urbanisme et coût de cette étude vitale (179 k€ avant subvention) est porté par le budget principal de RT pour limiter les besoins à proximité associés à la prise de photo aérienne. Cette analyse est en cours. Elle permettra de connaitre précisément les lieux d'achoppement et les meilleurs lieux d'interventions pour éviter des inondations à venir. Il est à noter que le lumière infrarouge, au lieu d'ondes radio, puis en mesure le temps de retour après avoir été réfléchies sur des objets Le LiDAR est une méthode de télédétection et de télémétrie semblable au radar, mais qui émet des impulsions de

Le montant de la taxe sollicitée reste le même en 2022 soit 800 000 €, inchangé depuis 2018. La répartition effectuée par les services du trésor s'effectue comme suit :

| 57 /87199 | 94 257 | 20 519 | 364 773 | 307 650 | 2021 |
|-----------|--------|--------|---------|---------|------|
|           | 81 332 | 15 562 | 287 346 | 415 760 | 2020 |
|           | 79 951 | 15 378 | 286 226 | 418 445 | 2019 |
|           | /9 90/ | 15 801 | 286 950 | 417342  | 2018 |
|           | CHE    | IFPNB  | TFPB    | TH      |      |

| ersement d'une dotation udgétaire de 12 801 € omplémentaire dans le adre de la réforme de la aleur locative des tablissements industriels. |
|--|
|--|

0,5000<

du montant des dégrèvements accordés en 2020 aux contribuables qui n'acquittent plus de TH sur leur résidence Les recettes de Taxe Habitation (TH) 2020 retenues pour la répartition du produit GEMAPI sont désormais minorées

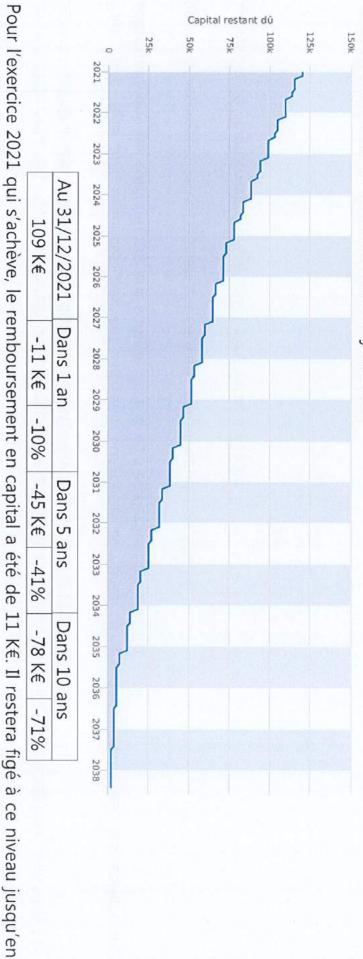
qui demeurent imposés en 2021 sont retenues pour le calcul du taux additionnel. Enfin, seules les bases TH 2021 relatives aux résidences secondaires et aux résidences principales des contribuables

Ainsi et pour toutes ces raisons, le produit GEMAPI "récupéré" sur les bases de la TH est en diminution par rapport à 2020. Ce qui entraîne mécaniquement un glissement vers les produits GEMAPI "récupérés" sur les autres taxes (TFPB, TFPNB, CFE) mais aussi les quelques contribuables soumis à la TH, donc une hausse des taux additionnels GEMAPI.



#### LA DEI IE

Encours de la dette à une maturité au 27 juin 2038. Ce budget a une dette de 109 k€, constituée de 3 emprunts souscrits à taux 0% auprès de l'agence Seine Normandie.



2024, puis à 7 k€ à partir de 2025. ALLANVILLE/CAPY RAMBOUILLET ORIGINE DU TRANSFERT **EMPRUNT** Nbr **ENCOURS** 97 214 € 12 203 €

TOTAL

W

109 417 €

### GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les 36 communes sont concernées par cette compétence transférée au 1er janvier 2020.

cette compétence au montant de l'attribution dérogatoire adopté par les conseils municipaux des communes soit La volonté de conserver l'usage de cette compétence par les communes, à l'unanimité, limite le fonctionnement de

schéma directeur des réseaux. Un budget de 420 k€ a été inscrit pour la première année En investissement, est inscrit le souhait des communes, exprimé et enregistré par la CLETC, de réaliser avant 2024 le

Pour faire face aux urgences pouvant subvenir sur cette compétence en conformément aux conventions, une somme de 108 k€ a également été inscrite partenariat avec les communes

Les amortissements seront également couverts par un apport de 492 k€

Le besoin de financement 2020 et 2021 s'est élevé à 725 k€.

#### EAU POTABLE

janvier 2020) Trois communes sont concernées par ce budget : Bonnelles, Bullion et Rambouillet (compétence transférée au 1er

Le patrimoine a été transféré en 2021 et les régularisations d'amortissements des biens effectuées

votée pour suivre le coût financier de ce chantier conséquent qui doit se réaliser en 2022. raison de problème lié aux conditions nécessaires au subventionnement de ce projet de 590 k€. Une opération a été En 2021, il est à noter que les études et travaux du réservoir R2, situé le long de la RN10, prévus ont été bloqués en

documents sont nécessaires afin d'avoir un état du réseau et permettre la programmation des travaux nécessaires et obtenir les subventions liées à ces derniers. Les schémas directeurs (SD) des communes de Bonnelles et Bullion doivent être réalisés. Pour mémoire, ces

en fonction de la programmation pluriannuelle définie par les SD à lancer. Ce budget s'autofinance grâce à une surtaxe qui n'a pas évolué depuis 2020, mais devra, très certainement, s'adapter

### LA DETTE EAU POTABLE

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022** 

#### Les éléments clés

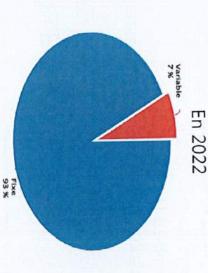
- La dette de Rambouillet Territoires est actuellement composée de 6 emprunts pour un capital restant dû de
- 2 113 K€ payé au taux moyen de 2,77 % en 2021
- L'encours est souscrit auprès de 5 banques dont la principale est la SFIL

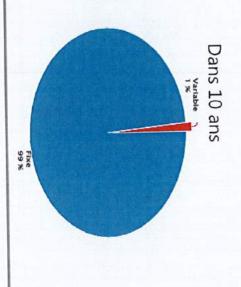


Pour l'exercice 2021 qui s'achève, le remboursement en capital a été de 128 K€. Il connaitra une légère hausse régulière année après année (+ 4 k€)

#### Répartition par risque :

Répartition Taux Fixe/Taux variable





| 01/01/2032       | TAG 1m + 0 39% flooré à 0 00% | 145 K€   | RAMB MIN248434FUR       |
|------------------|-------------------------------|----------|-------------------------|
| Maturité         | Indexation                    | CRD      | Référence taux variable |
| 1                | 6,88%                         | 145 K€   | TAUX VARIABLE (TAG 1m)  |
| 5                | 93,12%                        | 1 967 K€ | TAUX FIXE               |
| Nbre de produits | Poids dans la dette           | Montant  | Indice                  |

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-/ Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

Taux actuel -du TAG 1 mois : - 0,5 % Le TAG est un taux moyen capitalisé des EONIA sur une période de 1 à 12 mois. l est calculé par la capitalisation des moyennes mensuelles des EONIA de la période de référence.

TAG 1m



#### Evaluation du risque :

- 93.12% du portefeuille sont à taux fixe contre 6.88% à taux variable (TAG 1m).
- Le niveau actuel du taux TAG 3m met l'Agglomération à l'abri de tout risque de hausse de taux.
- L'emprunt n° RAMB BP8060932 a été renégocié en 2021 et a permis de réaliser une économie.
- L'emprunt n° RAMB MIN248434EUR est indexé sur le TAG 1m. Cet indice est concerné par le règlement taux fixe 0% sera demandé européen Benchmark et la banque devrait proposer un indice de substitution à la collectivité. Un passage à

100 % de la dette est selon la charte GISSLER en catégorie A : sans risque.

#### **ASSAINISSEMENT**

# S.P.A.N.C (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF) (fonction 833)

budget d'une portée financière limitée assainissement supprimant ainsi une complexité administrative pour les tiers et de temps de préparation pour un Pour des raisons de limitation du coût administratif, à partir de cette année, cette compétence est intégrée au budget

premiers contrôles obligatoires depuis 2012. dissuasif pour rendez-vous non honoré, tel que pratiqué dans deux des territoires avant fusion, a permis de clore ces premier contrôle a déjà été effectué. Le territoire de la CA RT représente 1 627 installations. L'instauration d'un tarif Le budget SPANC doit s'auto-équilibrer. Pour ce faire, la loi prévoit, en parallèle, avec les prélèvements effectués sur les réseaux d'assainissement collectifs, la création d'une redevance. Toutefois, celle-ci ne peut être levée que si un

d'autofinancer ce budget. Comme la loi l'oblige et par équité avec les usagers du service d'assainissement collectif qui payent déjà une le conseil communautaire a adopté une taxe spécifique de 66 € par installation permettant

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF (fonction 811)

en-Yvelines et Vieille-Eglise-en-Yvelines. Les autres communes adhèrent à différents syndicats continuant d'exercer Roi, Gambaiseuil, Gazeran, Hermeray, Mittainville, Le Perray-en-Yvelines, Poigny-la-Forêt, Rambouillet, Saint-Légerterritoire : Auffargis, La Boissière-Ecole, Bonnelles, Les Bréviaires, Bullion, Clairefontaine-en-Yvelines, Les Essarts-lela compétence assainissement collectif. Au 1er janvier 2020 la CA RT a repris la compétence assainissement collectif sur les communes suivantes de son

La commune de Clairefontaine a souhaité adhérer au SEASY à partir de 2022

En 2021, a été finalisé, le transfert du patrimoine des communes, ainsi que l'intégration des résultats contribuant à l'autofinancement (sauf celui d'investissement d'une commune)

connexion ou lors de l'agrandissement du besoin de collecte. faciliter son recouvrement ponctuel, sa compréhension auprès des usagers, sa perception ne s'effectuant qu'à la de nombreuses communes ont été régularisées. Une harmonisation tarifaire de cette participation a été trouvée pour Par ailleurs, les PFAC (participation forfaitaire à l'assainissement collectif) recouvrables sur quatre ans et omises par

mise à jour du SDA permettant ensuite la perception de subvention, la mise aux normes de STEP ou l'entretien de Des dizaines d'opérations sont prévues sur toutes les communes. Elles peuvent également être concernées par la

Plusieurs millions d'euros d'investissements sont d'ores et déjà fléchés.

Ce budget s'autofinance grâce à une taxe ou surtaxe d'assainissement.



#### LA DETTE

#### Les éléments clés

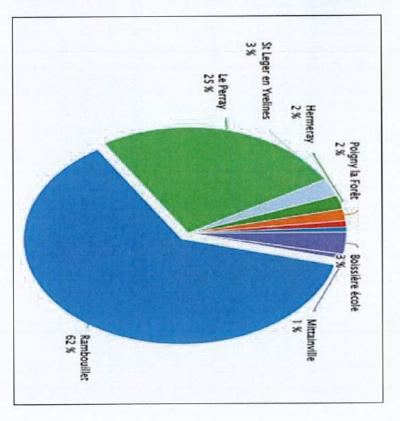
Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

√ Sur le Budget Assainissement, la dette de Rambouillet Territoires est actuellement composée de 29 emprunts pour un complète de la dette est attendue en juillet 2039. capital restant dû de 7 447 K€. Au cours de l'exercice 2022 qui débute, l'encours devrait baisser de 494 K€. L'extinction

 $\checkmark$  L'encours est souscrit auprès de 3 banques dont la principale est la SFIL

### Dette « Assainissement » par commune d'origine

| 182 K€           | 483 K€            | 7 188 K€                            | 29       | TOTAL                 |
|------------------|-------------------|-------------------------------------|----------|-----------------------|
| 0 K€             | 13 K€             | 194 K€                              | 2        | St Leger en Yvelines  |
| 159 K€           | 240 K€            | 4 465 K€                            | 7        | Rambouillet           |
| 0 K€             | 10 K€             | 127 K€                              | 2        | Poigny la Forêt       |
| 2 K€             | 15 K€             | 52 K€                               | 2        | Mittainville          |
| 0 K€             | 13 K€             | 69 K€                               | ω        | Les Bréviaires        |
| 14 K€            | 144 K€            | 1 829 K€                            | 5        | Le Perray en Yvelines |
| 3 K€             | 24 K€             | 154 K€                              | 5        | Hermeray              |
| 0 K€             | 5 K€              | 56 K€                               | Ъ        | Bonnelles             |
| 2 K€             | 19 K€             | 242 K€                              | 2        | Boissière école       |
| Intérêts<br>2022 | Capital remboursé | Dette au<br>1 <sup>er</sup> janvier | Emprunts | Commune origine       |

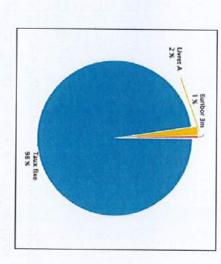


#### RAMBOUILLET TERRITOIRES

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

#### Dette par type de taux

| 3              | 0.54%               | 39 K€    | Euribor 3m |
|----------------|---------------------|----------|------------|
| 1              | 1.91%               | 138 K€   | Livret A   |
| 25             | 97.55%              | 7 012 K€ | Taux Fixe  |
| Nbre de produi | Poids dans la dette | Montant  | Indice     |



G

financiers désormais à 2.20% au 1er février 2022. Cela implique pour Rambouillet Territoires 490€ supplémentaires de frais Il s'agit donc d'un risque purement apparent. Suite à l'annonce officielle du gouvernement, le taux du LEP passe Les 3 emprunts à taux variable sont à barrière à 6.00% sur l'Euribor 3m. A ce stade, l'Agglomération paie un taux fixe.

### La Société de Financement local rest

l'Agence Seine Normandie et 2% pour la Caisse des Dépôts et Consignations. La Société de Financement Local reste le prêteur principal. Elle détient 10 emprunts et 79% de l'encours, 19 % pour

#### Le remboursement de la dette

Remboursement en capital et intérêts



Pour l'exercice 2022, les charges financières de la dette sont estimées à 182 K€ avec un taux moyen de 2.44%. S'agissant du remboursement en capital, il est attendu à 483 K€.

# **BUDGETS AUTONOMES JURIDIQUEMENT**

## OFFICE COMMUNAUTAIRE DE TOURISME

tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations, l'Office de Tourisme poursuivra en 2022 sa démarche Après l'obtention fin 2021 de la Marque Qualité Tourisme, seule marque d'Etat attribuée aux professionnels du qualité conforme aux exigences des critères de la Marque. De plus, il sensibilisera les acteurs du tourisme pour que le territoire devienne une destination tourisme de qualité.

des packages touristiques auprès des Comités d'entreprises afin de mettre en valeur la culture, la nature, les loisirs et avec la présence de l'Office de Tourisme lors des grands événements prévus cette année ainsi que la commercialisation Les objectifs demeurent la promotion du territoire auprès d'un large public dans et hors les murs de notre structure les manifestations propres à Rambouillet Territoires

de donner encore plus de visibilité à cette thématique phare du territoire. de Tourisme a pour objectif de faire évoluer son bureau de Saint-Arnoult-en-Yvelines en Maison de la Randonnée afin Il est présent en permanence dans 2 bureaux l'un à Rambouillet et l'autre à Saint-Arnoult-en-Yvelines. En 2022, l'Office

### Promotion du territoire et Animation du territoire

- À chaque période de vacances scolaires, tout au long de l'année, des « visites guidées » tout public sont proposées
- En mai et novembre : participation au Pari Fermier à la Bergerie nationale.
- ✓ En mai, participation à la Fête de la Nature aux Essarts le Roi
- En juillet, participation à Jardin en Fête à la Maison Elsa Triolet-Aragon
- En septembre, participation au Forum loisirs culturels franciliens à Paris
- ✓ En septembre : organisation des Journées du Patrimoine
- ✓ En octobre, participation à la St Lubin à Rambouillet
- En novembre : manifestation « Gastronomie d'Automne » (25° édition) ; afin de promouvoir la gastronomie locale, artisanat organisé par la Ville de Rambouillet. les produits du terroir, les savoir-faire des chefs et artisans du territoire. Participation au marché Gastronomie et

### Commercialisation de packages touristiques

engrangées fin 2021 Cependant, la commercialisation des packages touristiques pour les groupes reprend en 2022 avec des demandes déjà les individuels Le contexte sanitaire a conduit à 2 deux années consécutives de baisse au niveau fréquentation. L'Office de Tourisme a également un rôle « d'agence de voyages » avec des packages touristiques pour les groupes et

#### Éléments financiers

Le budget de fonctionnement intègre notamment :

- Les frais de personnel (6 agents permanents, 1 personne en stage sur la thématique du tourisme responsable jusqu'à fin mars, 1 personne chargée de mission qualité jusqu'à fin mars et 1 saisonnier)
- Les frais liés à l'achat de marchandises et de prestations destinées à la vente en boutique et à la vente de séjours
- Les frais d'édition de supports pour la promotion du territoire,
- Le fonctionnement technique et administratif des deux points d'accueil de l'OT à Rambouillet et Saint-Arnoult-en-

groupes et individuels. A celles-ci s'ajoutent le reversement par RT de l'intégralité de la taxe de séjour pour laquelle d'optimiser la collecte et augmenter les recettes. une assistance ponctuelle sur l'année 2022 sera portée par le prestataire de la plateforme de collecte de la taxe, afin Des recettes propres provenant de la vente de produits en boutique et de la vente de packages touristiques pour les

Le besoin de financement 2022 est estimé à 151 k€.

#### LAS

du lien intergénérationnel Le CIAS Rambouillet Territoires, selon les compétences qui lui ont été définies, agit en matière d'action sociale, en faveur

et des finances conduit le projet d'établissement du CIAS RT, assure la direction de l'établissement, la gestion des ressources humaines « Direction » contribue à l'élaboration de la politique sociale de Rambouillet Territoires, participe à l'élaboration et Il s'organise en 3 pôles : « Direction », « Personnes âgées et/ou en situation de handicap » et « Petite enfance ». Le pôle

(avec ses 2 antennes : Rambouillet et Ablis) Le pôle PAPH est doté d'un service de maintien à domicile auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap

4 ans) avec un accueil au sein du réseau de 7 micros-crèches de Rambouillet Territoires - gérées en Délégation de Service Perray-en-Yvelines- Rambouillet) Public - ou du Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE) ex-RIAM, doté de 4 antennes (Ablis – Les Essarts-le-Roi-le Le pôle Petite Enfance permet aux familles de bénéficier d'un d'accompagnement pour leurs jeunes enfants (âgés de 0 à

retenues pour l'année à venir. L'exposé donne lieu à un débat qui n'est pas sanctionné par un vote. Il n'a aucun caractère Ce document a pour but d'exposer l'analyse du contexte d'élaboration du budget et des orientations budgétaires

délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de l'établissement. Il a pour but de renforcer l'information et l'implication des élus en instaurant une discussion au sein de l'assemblée

### **Evolution de la subvention Rambouillet territoires**

| 14,55 €            | 1 174 000 €       | 974 000 € | 795 873 € 1 063 109 € 1 174 000 € | 1 063 109 € | 795 873 € | TOTAL                           |
|--------------------|-------------------|-----------|-----------------------------------|-------------|-----------|---------------------------------|
| 1,72 €             | 188 000 €         | 150 000 € | 188 000 €                         | 168 663 €   | 84 558 €  | Relais I. Assistante Maternelle |
| 2,95 €             | 295 585 €         | 253 000 € | 295 585 €                         | 287 585 €   | 211 315 € | Micro Crèches                   |
| 9,87 €             | 690 415 €         | 571 000 € | 690 415 €                         | 606 861 €   | 500 000 € | PAgée PHandicapée               |
| Soit par habitant* | Prévisionnel 2022 | 2021      | 2020                              | 2019        | 2018      | Section                         |

{\*} 80 698 au 1er janvier 2019 source INSEE.

#### CONTEXTE SOCIAL

RAMBOUILLET TERRITOIRES

Malgré les différentes vagues épidémiques, et l'apparition de nouveaux variants, l'impact économique de la crise sanitaire restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021, favorisant la reprise de l'activité en France été moins fort qu'initialement prévu. Grâce à la progression de la vaccination contre le COVID 19, la plupart des

d'une activité normale Seulement, le secteur médico-social est fortement impacté par des difficultés de recrutement, qui empêchent la reprise

chômage reste élevé (7,6%). Plusieurs explications liées à la spécificité de la crise peuvent être avancées : soient consécutives d'une situation de retour à l'emplois, la situation reste tout de même paradoxale car le taux de Selon un sondage INSEE plus de 40% des entreprises françaises ont des difficultés à recruter. Bien que ces difficultés

- Interruption soudaine des activités économiques
- Rétention de main d'œuvre à travers les dispositifs de chômage partiel
- Difficulté de remobilisation de la main d'œuvre en sortie de crise.
- Manque de personnel qualifié dans le secteur médico-social

de l'épidémie, engendre également un fort taux d'absentéisme des ressources humaines, pour tous les services du CIAS RT, et le déploiement à nouveau en 2021, du plan de continuité d'activité (PCA), afin de garantir la continuité de service La succession de protocoles sanitaires variables selon directives gouvernementales, afin de lutter contre la propagation

prestations réduites, ou des fermetures (1 seule micro-crèche fermée en 2021, du 06 au 09 avril 2021) L'année 2021 a été marquée par une actualité juridique importante, il est important de les mentionner dans ce rapport, Très concrètement, cela se traduit par des ajustements de consignes pour l'organisation des services, des horaires réduits/

car des changements s'appliquent dès 2022.

### Accès aux droits, ce qui change en 2022 :

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-2020321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

pas susceptible d'évolution favorable pourront bénéficier de la prestation de compensation du handicap (PCH) sans Prestation de Compensation du Handicap (PCH) : A compter du 1er janvier 2022, les personnes dont le handicap n'est limitation de durée

compensation, abattement fiscal forfaitaire Allocation Adulte Handicapé (AAH) : le revenu du conjoint toujours pris en compte dans le calcul de l'allocation, en

proche aidant » est revalorisé au 1er janvier 2022 au niveau du SMIC à savoir 58€ par jours ouvrés travailleurs indépendants ou demandeurs d'emploi) le montant de l'Allocation journalière (AJPA) propre au « congé de arrêté du même jour en précise les contours. Quant à leurs proches aidants (salariés du secteur privé, fonctionnaires, situation de handicap seront assises sur un tarif minimal de 22 €. Le décret n°2021- 1932 du 30 décembre 2021 et un Domicile et proche aidant : Comme pour les personnes âgées, les heures d'intervention au domicile des personnes en

#### 2- ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE

également de la possibilité de doubler le congé de présence parentale (CPP), et l'allocation journalière de présence Prévention de l'obésité infantile : L'expérimentation dite « Mission retrouve ton cap » va se généraliser à l'ensemble du parentale (AJPP) ( parents d'enfants nécessitant des soins et un accompagnement de longue durée) Présence parentale auprès d'un enfant malade : depuis le 1er janvier 2022, militaires et agents publics bénéficient de justice relatives à une pension alimentaire et aux divorces par consentement mutuel). pour les divorces devant la justice fixant une pension alimentaire. (A partir du 1er janvier 2023 pour les autres décisions versées par l'intermédiaire de l'agence dédiée. Cette mesure sera mise en œuvre progressivement : Au 1er mars 2022 Pensions alimentaires : désormais, sauf refus des parents, toutes les pensions alimentaires nouvellement fixées seront

persistante à l'âge adulte et la survenue de complications métaboliques. Concrètement, il doit permettre aux enfants territoire. Ce parcours de soins pluridisciplinaires à destination des enfants de 3 à 12 ans doit permettre d'éviter l'obésité

d'accéder à un bilan d'activité physique et à des bilans et des séances de suivi psychologique et/ou diététique dans le cadre d'un parcours de soins spécifique intégralement pris en charge par l'assurance maladie.

sans emploi, ni formation. Le bénéfice de ce contrat sera conditionné au respect d'exigences d'engagement, d'assiduité Contrat d'engagement jeune : prévu pour mars 2022, à destination des jeunes de 16 à 25 ans éloignés des institutions, et de motivation qui seront précisées dans un futur décret.

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-2020321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

#### Public en situation précaire

est automatiquement liée à l'évolution de l'inflation. SMIC : Au 1er janvier 2022, la hausse du Smic s'élève à 0,9 %, soit 10,57 euros brut. Cette revalorisation annuelle du Smic

L'indemnité d'inflation, à hauteur de 100 euros, sera versée à partir de décembre 2021 :

- Pour la plupart des salariés du secteur privé et les travailleurs non-salariés (décembre 2021)
- Pour les étudiants boursiers (par le CROUS dès décembre 2021)
- Pour les agents publics et auto-entrepreneurs (janvier 2022)
- Pour les allocataires de prestations sociales par les CAF/MSA et par les CPAM, aux demandeurs d'emploi par Pôle emploi (fin janvier 2022)
- Pour les personnes retraitées via leurs caisses de retraite (février 2022)

# Mesures phares de la Loi Finances de la Sécurité Sociale pour 2022, du 23 décembre 2021

- Revalorisation grille indiciaire agent social de la fonction publique territoriale (Catégorie C selon critères) Soutien à l'offre des services à domicile :
- o Contexte : Le tarif horaire moyen des SAAD (21 € par heure pour les services habilités à recevoir des bénéficiaires avril 2020) et avec de fortes disparités entre les départements 2016 par la DGCS et la CNSA et à 23,73 € dans le référentiel de coût publié par l'UNA et repris par le HCFEA en de l'aide sociale) s'avère inférieur au coût de revient (24,24 € en moyenne dans la dernière étude publiée en
- Conduisant à une fragilisation du secteur en raison de cet écart entre financement et coûts de revient
- et personnes en situation de handicap, ce qui représente environ 200 millions d'heures d'interventions 51 % associatifs et 34 % privés lucratifs et accompagnent chaque année environ 760 000 personnes âgées Les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) : ils sont au nombre de 8 700 dont 15 % publics, Ces services sont autorisés, tarifés et financés (à titre principal) par les départements.
- Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) : ils sont au nombre de 1 970. Ce sont des services autorisés et tarifés par les ARS et financés par la branche autonomie.
- alloués à 338 SPASAD expérimentaux pour favoriser la coordination des prestations d'aide et de soins et les Les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) : ces services sont autorisés conjointement actions de prévention (sur la base d'un cahier des charges) branche autonomie pour le soin. Dans le cadre d'une expérimentation (« SPASAD intégrés ») prévue par la loi « adaptation de la société au vieillissement » (ASV) de 2015, des financements complémentaires ont été par les départements et les ARS, et financés par les départements (à titre principal) pour l'aide et par la
- L'absence de financement pérenne des actions de coordination en limite la diffusion. Le modèle des SPASAD reste encore peu développé (338 SPASAD sont concernés par l'expérimentation).
- Afin de consolider le financement des SAAD, au 1er janvier 2022, est instauré un tarif plancher national de 22 € l'aide sociale et ceux non habilités) par les départements. Ce tarif est fixé par arrêté par heure pour l'ensemble des SAAD prestataires (APA, PCH, services habilités à recevoir des bénéficiaires de

# Soutien aux modes d'accueil et des services de soutien à la parentalité :

temps, les administrateurs de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) se sont prononcés en faveur de la prolongation du Plan Rebond « Petite Enfance » pour faciliter l'essor de nouveaux projets en 2022. La réforme des modes d'accueil poursuit son cours, avec la parution de nouveaux textes de référence. Dans le même

### 1- PLAN REBOND PETITE ENFANCE

volet d'aides à l'investissement de son Plan rebond « Petite enfance » initié début 2021. La mesure, destinée à réduire les restes à charge des porteurs de projets, devait initialement s'achever au 31 décembre 2021. Ainsi prolongée, elle Côté structures collectives, la CNAF, réunie en conseil d'administration le 7 décembre 2021, a acté la reconduite du

- Une revalorisation en 2022 des composantes du barème du plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant tinances par la PSU (Piaje) avec la majoration de l'aide de 17 000 € à 22 500 € par place et par an pour tous les projets de crèches
- ✓ Une majoration additionnelle de 7 000 € accordée à « tous les projets qui s'implanteront dans les territoires spécifique tourné vers l'accueil de public en insertion ». prioritaires (Quartiers Prioritaires de la Ville ou Zones de Revitalisation Rurale) ou qui présentent un projet

#### 2- 1000 PREMIERS JOURS

jours », certains CCAS/ CIAS ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet dédié. du développement et de la santé de leurs enfants. S'inscrivant en cohérence avec l'ambition des « 1000 premiers Autre enjeu corollaire, celui de favoriser les espaces d'information et d'accompagnement des parents au bénéfice

et/ ou de mise à jour faites par le gouvernement et selon le contexte économique, social et sanitaire. Cette présentation du l'évolution possible du cadre législatif et règlementaire est sous réserve de modification,

# LE RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

### RAMBOUILLET ERRITOIRES

développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement : sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire (...). Ce rapport comporte, au regard des cinq finalités du la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la collectivité « Le rapport est présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget (...). Il décrit sous forme de synthèse,

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire

est l'opportunité d'échanges pour mieux prendre en compte le développement durable dans les politiques, programmes et projets, de poser situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales des questionnements visant la cohérence entre politiques locales. » Extrait du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation (...). La présentation de ce rapport

des 5 finalités du développement durable qui sont Le rapport a pour objectif d'analyser les impacts des actions, des politiques et des programmes menés à l'échelle du territoire, sur l'ensemble

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- La protection des milieux et des ressources et la préservation de la biodiversité
- La prise en compte du bien-être et de la qualité de vie des populations
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## LE PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

#### 1. INTRODUCTION

#### 1.1 Le cadre réglementaire

qui fixe les objectifs suivants Face aux enjeux énergétiques et climatiques, la France s'est engagée dans une Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)

- La neutralité carbone en 2050, en divisant les émissions de gaz à effet de serre par six par rapport à 1990
- La réduction de notre consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à l'année de référence 2012
- et un objectif de 33 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030 La sortie progressive des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables, avec notamment l'accélération de la réduction de la consommation d'énergie primaire fossile avec un objectif de – 40 % d'ici 2030
- La lutte contre les passoires thermiques, avec un objectif de rénovation de l'ensemble des logements classés F ou G pour leur consommation énergétique d'ici 10 ans

les Plans Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Afin d'atteindre les objectifs fixés, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a rendu obligatoire

# 1.2 Élaborer un PCAET : une mission de confiance pour les EPCI

des objectifs chiffrés ; un programme d'actions ; un dispositif de suivi et d'évaluation. Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil réglementaire qui comprend un diagnostic, une stratégie et

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

territoriale conciliant proximité des habitants et compétences importantes, le soin d'élaborer des plans d'actions répondant à tous ces défis : Le législateur a confié aux Établissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), donc au niveau d'organisation

- En premier lieu : réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Et pour cela, réduire prioritairement la consommation d'énergie fossile (supprimer en particulier complètement le gaz fossile et le fioul dans le bâtiment), toutes les économies d'énergie étant bonnes
- Développer les énergies renouvelables pour substituer de nouveau au maximum les énergies fossiles
- Ce qui aura pour conséquence de diminuer les polluants atmosphériques
- Rétablir la capacité de séquestration de nos écosystèmes, et particulièrement des terres agricoles
- quotidienne de chacun, activer nos capacités d'adaptation pour préserver les plus fragiles d'entre nous, ainsi que nos activités économiques trop dépendantes du climat et/ou du coût de l'énergie Enfin, puisque le climat a changé, et changera encore, rendant plus difficiles les productions agricoles et la vie

également permettre de respecter les objectifs régionaux (Schéma Régional Climat-Air-Energie = SRCAE) Stratégie Nationale Bas Carbone - SNBC - présentée en avril 2020). Cette combinaison à l'échelle régionale doit pour que la combinaison de tous les PCAET permette à la France d'être fidèle à ses engagements (conformité à la nouvelle Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) consiste à déterminer avec quelle intensité chaque levier doit être actionné

## 1.3 Une opportunité pour le territoire et ses acteurs

RAMBOUILLET TERRITOIRES

enjeux au plus près de la vie des habitants, des réalités et spécificités Rambouillet Territoires – PCAET – Rapport final ressources disponibles sans compromettre l'avenir de nos enfants. permettre au plus grand nombre d'habitants du territoire de vivre confortablement en harmonie avec les démographie, géographie, économie) de chaque territoire. C'est aussi l'opportunité d'envisager l'objectif de Au-delà de l'obligation réglementaire, ce plan d'actions territorial donne l'opportunité de s'emparer de ces

Pour les élus du territoire, se pose alors la question : quel territoire voulons-nous pour demain ? En couvrant des déplacements, services à la population, sécurité... problématiques et domaines très variés : résilience, sobriété, activités économiques, précarité énergétique, santé,

voire anticiper et imaginer les bonnes pratiques pour demain. déjà sur le territoire, les amplifier et les massifier, s'inspirer des retours d'expérience positifs d'autres territoires, Rambouillet Territoires se positionne avec une posture active pour mettre en valeur les initiatives qui existent

pour développer une économie vertueuse et contribuer à l'amélioration du bien-être des habitants. Il s'agit pour les élus de Rambouillet Territoires, d'être acteurs des changements qui seront autant d'opportunités

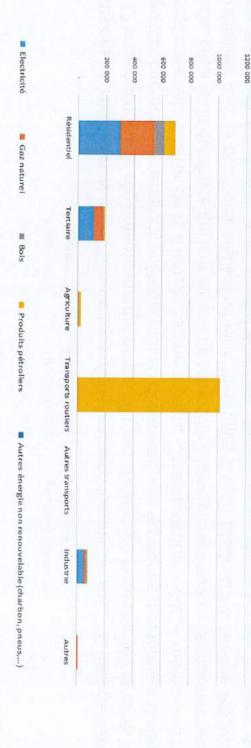


### 2. LE DIAGNOSTIC ÉNERGIE-CLIMAT

### 2.1 Consommation énergétique

résidentiel (34 %) représentent plus de 80 % de l'énergie consommée sur le territoire : les transports routiers (50 %) et le secteur La consommation totale d'énergie sur Rambouillet Territoires a été de **2 000 GWh** sur l'année 2017. Deux secteurs

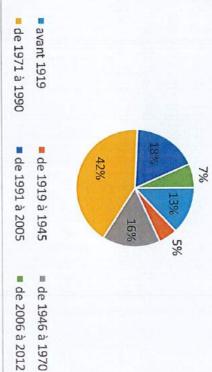
Consommation d'énergie finale par secteur et par énergie, en MWh (2017)



véhicules des résidents lorsqu'ils circulent au sein du territoire. routier du territoire (approche cadastrale) : véhicules en transit via l'A11, l'A10 et la rN10, véhicules des visiteurs, Le secteur transport représente 1 018 GWh. Il s'agit des carburants brûlés par les véhicules circulant sur le réseau

en 2016. Il s'agit de 35 500 voitures qui parcourraient comme la moyenne des Français 13 000 km par an en consommant 6,36 litres/100 km. résidents consomment, pour l'ensemble de leurs parcours annuels, de l'ordre de 257 GWh par an de produit pétrolier Autre donnée importante, en lien plus direct avec les leviers d'action du territoire, les voitures particulières des

## Répartition du nombre de logements par date d'achèvement (2012)



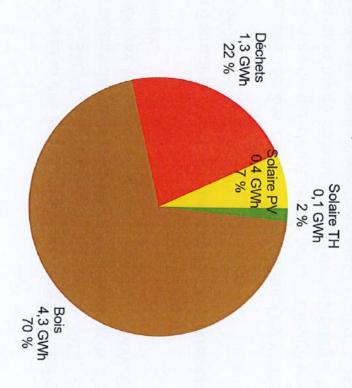
entre 1990 et 2012 ont appliqué une réglementation qui ne permet pas d'atteindre la neutralité carbone. Pour ceux-là, qu'exigent les objectifs de la transition énergétique Quasiment aucun bâtiment n'échappe à la nécessité d'être rénové pour atteindre les critères de durabilité seront encore améliorées avec la prochaine réglementation thermique à venir (Bâtiment à Energie POSitive – BEPOS). 2018) respectent des critères de durabilité qui leur évitent de repasser par une phase travaux. Les normes de construction Seuls les logements construits à partir de la RT2012 (Bâtiment Basse Consommation – BBC – moins de 5% du parc en 34% des logements ont été construits avant 1970, donc sans réglementation thermique. Les 24% de logements construits les coûts de rénovation énergétique resteront onéreux, tout en dégageant une économie moindre sur la consommation.

composé de maisons individuelles est néanmoins à l'origine de l'importance du secteur résidentiel d'industrie lourde, ainsi que par une faible représentation du tertiaire. Un habitat ancien, énergivore, majoritairement MWh en moyenne nationale). Cette différence s'explique notamment par la très faible part de l'industrie, une absence Ramenée au nombre d'habitants, la consommation d'énergie est de 13 MWh par an et par résidant de RT (contre 30 



### 2.2 Production d'énergie renouvelable

% de la consommation du territoire. L'essentiel de cette production reposait sur le bois (4 GWh), alors que la Sur l'année de référence, 2017, la production d'énergies renouvelables était d'environ 6 GWh. Elle couvrait moins de 1 consommation de bois (chaufferie et particulier) est de près de 80 GWh.



Bois, dont la production prévue est d'environ 35 GWh/an, permet de réduire la dépendance énergétique de RT. Ce parc couvre, à lui seul, 7 % de la consommation d'électricité. Le territoire importe la quasi-totalité de son énergie. En 2020, l'installation d'un parc de 5 éoliennes à Allainville-aux-

#### RAMBOUILLET TERRITOIRES

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

### 2.3 Réseaux de distribution

Le réseau de distribution électrique Enedis alimente 40 200 points de livraison. Des lignes de transport desservent le territoire : une ligne de 400 kV, une ligne de 90 kV, une ligne 63 kV.

Rambouillet. Des postes sources sont positionnés à Gazeran et Marguant (au Perray-en-Yvelines) dédiés à la SNCF ainsi qu'à

suite et doit répondre aux ambitions du SRCAE (publié le 18 décembre 2012) en termes d'injection d'énergies Rambouillet, la capacité d'accueil réservée aux EnR dans le schéma est de 0,3 MW. De plus, Enedis indique que cette renouvelables dans les réseaux. Pour les postes de Gazeran et Marguant, la capacité d'accueil est nulle. Pour le poste de Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables Île-de-France (publié le 10 mars 2015) fait capacité d'accueil est disponible sans travaux

Parmi les 36 qui composent Rambouillet Territoires, 19 communes sont desservies en gaz de réseau au 1er décembre 2017, ce qui représente une desserte de 84 % de la population.

handicap pour un territoire. D'un point de vue énergie-climat, le gaz naturel est une énergie fossile. Elle doit en effet être chauffage principalement. D'autre part, dans une perspective d'émergence d'une production de biogaz locale, il proscrite autant que possible, et sa disparition figure comme objectif de la Stratégie Nationale Bas Carbone à l'horizon Dans une perspective de sortie des énergies fossiles, certains considèrent l'existence d'un réseau de gaz comme un ailleurs, sur des sites industriels ne pouvant se passer de la ressource méthane qui sera rare et stratégique pour la nation. 2050 pour les usages courants pour lesquels des alternatives, crédibles techniquement et financièrement, existent : le routiers (et donc d'installer une station-service biogaz), ou bien de l'injecter dans le réseau de transport pour l'acheminer importera surtout de le consommer localement en priorité pour remplacer des carburants liquides pour des véhicules

Il n'existe pas de **réseau de chaleur** significatif recensé sur le territoire.

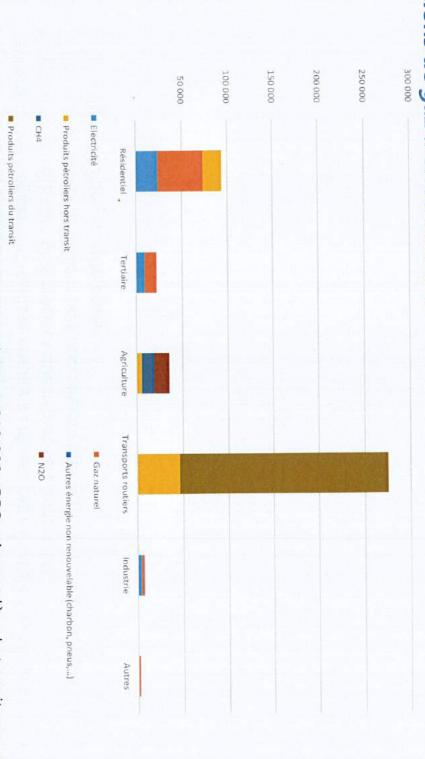
Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20220321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022 Même à court terme, le réseau électrique ne pourra accueillir, sans investissement, les nouvelles installations de un rôle de stockage temporaire d'autant plus précieux que le parc sera important). (des centaines ou des milliers de véhicules électriques branchés sur le réseau pourraient absorber une énergie production. En parallèle, on devrait assister à une baisse des consommations électriques et une augmentation de renouvelable excédentaire, mais également restituer ensuite au réseau cette énergie. Les batteries pourraient ainsi jouer 'autoconsommation. Les batteries des véhicules pourraient également avoir un rôle à jouer dans le stockage d'électricité

La question de l'avenir du réseau de gaz reste posee.

Le développement de petits réseaux de chaleur bois pourrait être pertinent dans certaines zones denses.



## 2.4 Émissions de gaz à effet de serre



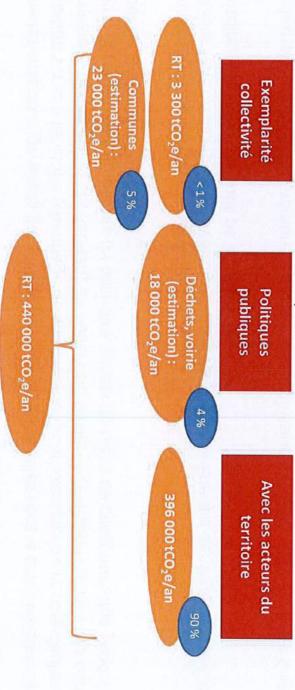
les marges de manoeuvre concernant le transit n'incombent pas à la collectivité. Le total des émissions est de 438 500 tCO2e mais seulement 210 000 tCO2e si on enlève le transit en considérant que

agriculture) qui produisent des biens et des services qui ne sont pas toujours liés à la vie des habitants mais aussi du déplacements sur le territoire) et de celle des acteurs économiques et institutionnels (tertiaire, industrie, fret, Ces émissions territoriales de GES sont la combinaison de l'activité des habitants sur ce territoire (résidentiel transit routier qui traverse le territoire.

### Ces émissions proviennent de trois gaz :

- Le dioxyde de carbone (CO2) provient à 66 % du transport. 23 % sont liés au résidentiel, principalement pour le des émissions énergétiques stockage de celui-ci lors la croissance des plantes. La combustion de produits pétroliers est responsable de 80 % chauffage. Le CO2 issu de la combustion de biomasse est considéré comme neutre du fait de l'absorption et du
- émis par les ruminants ainsi que par la décomposition des déjections animales mais aussi par les combustions Les émissions de méthane (CH4) sont générées par plusieurs activités humaines. Par l'élevage, via le méthane
- transformation des produits azotés (engrais, fumier...) sur les terres agricoles Les émissions de protoxyde d'azote (N2O) ont principalement pour origine le secteur agricole provenant de la mal maîtrisées de biomasse, en particulier les cheminées à foyer ouvert, le brûlage à l'air libre et les incendies.

émissions incombant aux habitants et acteurs économiques du territoire. Le schéma suivant montre la répartition des émissions entre les collectivités, les politiques publiques et le reste des



### RAMBOUILLET TERRITOIRES

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | 2022

générées par cet habitant sur son territoire (chauffage de son logement par exemple, ou encore déplacements au sein compris à l'autre bout de la planête). utilisés sur le territoire, déplacements en dehors du territoire, achats de biens de consommation produits ailleurs, y du territoire) et d'émissions générées par cet habitant en dehors du territoire (émissions amont des combustibles Et en ce qui concerne les émissions générées par un habitant du territoire, elles sont la combinaison d'émissions

Pour un Français, en moyenne, ces émissions sont de 10,4 tCO2e.

de Rambouillet Territoires, les émissions sont de 10,9 tCO2e. En ajustant les émissions territoriales (postes « Voiture » des transports et « Énergie des logements »), pour un habitant

Nationale Bas Carbone (SNBC) échanges, notamment les importations alimentaires et de produits manufacturés, l'empreinte carbone d'un habitant Selon l'approche cadastrale, ramenées au nombre d'habitants, les émissions de gaz à effet de serre sont de 5,5 tCO2e par an et par personne (soit environ la moyenne nationale, qui est d'un peu plus de 6 tCO2e). En intégrant le solde des double pour atteindre environ 11 tCO2e. C'est ce chiffre qu'il convient de réduire à 2 tCO2e en 2050 selon la Stratégie

### 2.5 Séquestration carbone

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-2020321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

qui était séquestré. De plus, les forêts et les espaces arbustifs permettent de créer des flux annuels grâce à la croissance séquestrant du carbone. À l'inverse, l'urbanisation d'un espace naturel ou forestier entraîne un déstockage du carbone changement de pratiques. Ainsi la création d'espaces agricoles, naturels ou forestiers, permet de créer des flux des végétaux (troncs, branches et feuilles) et le renforcement de la litière Les flux de stockage de carbone se produisent dans les années suivant les changements d'affection des sols ou de

du territoire provient de la croissance de la forêt, qui représente 45 % du territoire. Une source mineure de séquestration est le stockage de carbone dans les produits bois (notamment les éléments de charpente). Cela représente environ 2 000 La séquestration nette annuelle de Rambouillet Territoires est de 136 000 tCO2. L'essentiel de la séquestration annuelle

plus de 438 000 tCO2e sur le périmètre du PCAET. Ce puits de carbone de 136 000 tCO2/an représente un peu moins du tiers des émissions d'origine humaine qui sont de

The state of the s notamment) du fait du changement climatique forestiers. Rambouillet Territoires doit veiller à protéger cette ressource, qui se fragilise (risque d'incendie et de sécheresse forestiers vont contribuer à la neutralité carbone du pays et seront ainsi des puits de CO2 pour les territoires non Territoires séquestre près de 65 % de ses émissions, en raison d'une forêt très étendue. A l'échelle nationale, les territoires neutralité carbone est l'objectif fixé pour la France pour 2050. Sur son périmètre cadastral et hors transit, Rambouillet

### 2.6 Qualité de l'air

valeurs limites pour la protection de la végétation mais pas pour la protection de la santé Forêt de Rambouillet : mesure des polluants O3, NO2, Périurbaine – Rambouillet : mesure des polluants O3, PM10, PM25. 2025 a été approuvé le 31 janvier 2018. Il y a deux stations de mesure Airparif sur le territoire : Zone rurale sud-ouest – Rambouillet Territoires est couvert par le Plan de Protection de l'Atmosphère Île-de-France depuis 2006. Le PPA 2018 Les taux mesurés par les stations sur le territoire sont inférieurs aux seuils limites, hormis pour l'ozone qui dépasse les

chaque année. Hormis les émissions naturelles, les trois principaux secteurs émetteurs sont le transport routier, le Sur le territoire de la communauté d'agglomération, environ 3 700 tonnes de polluants atmosphériques sont émises résidentiel et l'agriculture. L'origine des polluants est la suivante

- ✓ Le benzène dans le résidentiel : il s'agit d'émissions induites par le chauffage par combustion. Par ordre de gaz nature d'importance décroissante : en premier lieu le bois bûche, puis le bois compressé, le fioul et enfin la combustion
- Les NOx du transport routier : combustion dans les moteurs thermiques, diesel en premier. En forte réduction avec l'évolution des normes européennes, Euro 4, Euro 5, Euro 6...
- ✓ Les NOx agricoles : proviennent plus des sols que des tracteurs
- PM10 résidentiel : chauffage par combustion (bois bûche en premier lieu)
- ✓ PM 10 transport routier : idem NOX, norme Euro...
- PM 10 agricole : une part importante provient du travail du sol qui génère beaucoup de poussière. Le piétinement du cheptel dans les bâtiments agricoles et l'écobuage, qui a tendance à disparaître, produisent également des particules
- ✓ PM 2,5 : idem PM 10

pour Orly), explique des émissions importantes d'ozone, en particulier en periode estivale. La qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire. Il y a très peu de dépassements des seuils limites, hormis pour l'ozone. Le transport, notamment le transit (proximité d'autoroutes, de la RN10, survol des avions en phase d'atterrissage

## 2.7 Vulnérabilité au changement climatique

La vulnérabilité d'un territoire à un aléa se définit comme le croisement de son exposition à cet aléa (probabilité que l'aléa se produise et ampleur de l'aléa) et de sa sensibilité à cet aléa (conséquence de l'aléa pour le territoire)

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-2020321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

qualitative selon la méthode Impact Climat changements climatiques attendus, l'exposition du territoire aux différents évènements climatiques est estimée de façon Compte tenu de l'analyse de l'évolution passée du climat, de l'analyse des arrêtés de catastrophes naturelles, et des

suivis de l'agriculture et de l'urbanisme/habitat. En matière d'exposition aux conséquences des changements climatiques, L'analyse de la vulnérabilité montre que les secteurs les plus vulnérables sont la forêt, la ressource en eau, la biodiversité, les vulnérabilités suivantes sont identifiées

- Augmentation des températures, vagues de chaleur et canicules
- Sécheresse, évolution des régimes de précipitations
- Inondations et pluies torrentielles
- ✓ Incendies

souffrir d'épisodes de vents violents Certaines infrastructures techniques (voiries et lignes de transport/distribution aériennes d'électricité pourraient aussi

et la biodiversité notamment. changements climatiques en cours et à venir vont générer des risques plus élevés sur la santé, l'agriculture/sylviculture Rambouillet Territoires est concerné par des risques d'aléas climatiques extrêmes et des catastrophes naturelles. Les



## 3. LA CONCERTATION ET L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES

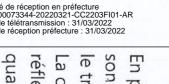
Rambouillet Territoires a souhaité élaborer un plan d'actions opérationnel venant des acteurs du territoire : en premier lieu, les commissions, les communes et les acteurs économiques du territoire.

Les principales étapes de co-construction du plan d'actions ont été les suivantes :

- ➤ Une première série d'ateliers (en juillet 2019) qui a eu pour objectif de proposer un panel d'actions, à partir de la présentation des résultats du diagnostic
- Une réunion de l'équipe projet a procédé aux choix stratégiques parmi les actions proposées, a fixé une ambition de service de Rambouillet Territoires à la seconde série d'ateliers et a identifié les porteurs d'actions ainsi que les référents, partenaires ou directeurs
- Le travail a été interrompu entre l'été 2019 et septembre 2020 durant la période préélectorale, la période de campagne et pour permettre la mise en place de la nouvelle gouvernance
- Les fiches actions ont été préparées et préremplies par les bureaux d'études
- Une seconde série d'ateliers (en novembre 2020), complétée par des échanges avec les référents internes de calendrier de mise en oeuvre Rambouillet Territoires et les Vice-présidents concernés jusqu'à mars 2021, a permis de finaliser les fiches actions, les contributeurs, les éléments de coûts, les sous-actions, les indicateurs de suivi, les impacts prévisibles et le

Une douzaine d'organismes extérieurs à la collectivité ont été mobilisés au cours des ateliers

politiques publiques) ainsi que des actions portées par des acteurs du territoire a permis d'identifier des actions en lien avec la responsabilité directe des collectivités (fonctionnement, patrimoine et Dès l'origine et tout au long de l'élaboration du PCAET, les acteurs du territoire ont été impliqués. Cette co-construction 

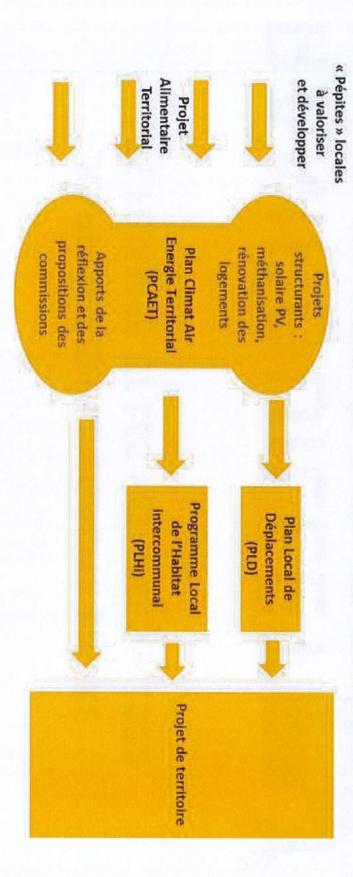


RAMBOUILLET TERRITOIRES

son Plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLHi). Initialement, PCAET et PLD devaient être menés concomitamment et le travail d'élaboration du PLD aurait alimenté l'axe mobilité du PCAET. En parallèle avec le PCAET, Rambouillet Territoires a lancé l'élaboration de son Plan Local des Déplacements (PLD) et de

quand il sera achevé, viendra compléter et renforcer les actions mobilité du PCAET réflexion a été menée pour élaborer un axe mobilité au sein du PCAET sans attendre la finalisation du PLD. Le PLD, La crise sanitaire du COVID19 a occasionné un décalage du calendrier d'élaboration du PLD. Par conséquent, une

des trois documents constitueront le socle du projet de territoire de la communauté d'agglomération. de soutien à la rénovation des logements. Le PCAET alimentera le travail d'élaboration du PLD et du PLHi. L'ensemble Alimentaire Territorial (PAT) du Sud Yvelines, des opérations de méthanisation ou encore le renforcement des actions Le PCAET aussi été alimenté par des projets structurants tels que des opérations solaires photovoltaïques, le Projet



### **LES FEMMES ET LES HOMMES – 2022** RAPPORT SUR L'EGALITE ENTRE

# RANBOULL

### OBJET

et aux etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. L'article 61 de la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit aux collectivités territoriales

regroupements, qui n'y sont astreintes que depuis le 1er janvier 2017. budget est entrée en vigueur pour les collectivités de plus de 20 000 habitant-e-s à l'exception des Régions issues de produit : ainsi, depuis le 1er janvier 2016, l'obligation de présenter ce rapport préalablement aux débats sur le projet de Le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 est venu préciser le contenu du rapport et le calendrier selon lequel il doit être

### REFERENCES JURIDIQUES

intéressant les collectivités territoriales Décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes Articles 61 et 77 de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

# LES PRINCIPAUX INDICATEURS EGALITE FEMMES / HOMMES AU SEIN DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

L'effectif permanent de la collectivité au 31 décembre 2021 s'élève à 171 agents

discrimination Nous resterons attentifs à un équilibre d'évolution de carrière et de rémunération dans une veille constante de non-

qui fait partie intégrante des valeurs que nous voulons préserver. La tendance des indicateurs suivants marque un équilibre général hommes/femmes assez homogène, point remarquable

### La répartition Hommes /Femmes

|  |   | Femmes | ies  | Hommes | les  | Nombre |
|--|---|--------|------|--------|------|--------|
|  |   | Nombre | %    | Nombre | %    | Total  |
| Siège                                    | Direction générale des Services                       | ω      | 43%  | 4      | 58%  | 7      |
| 0000                                     | Direction de la communication                         | 6      | 100% |        | 0%   | 6      |
|  | Direction des finances                                | 4      | 80%  | 1      | 20%  | 5      |
|  | Direction recouvrement régies                         |        | 0%   | 1      | 100% | 1      |
|  | Direction des ressources humaines                     | 4      | 100% |        | 0%   | 4      |
|  | Direction informatique                                | 1      | 20%  | 4      | 80%  | 5      |
|  | Direction des infrastructures                         | 2      | 40%  | 3      | 60%  | 5      |
|  | Direction du développement durable                    |        | 50%  | 1      | 50%  | 2      |
|  | Direction du développement économique                 | 2      | 100% |        | 0%   | 2      |
|  | Direction de la mobilité                              | 2      | 100% |        | 0%   | 2      |
|  | Direction du Système d'information Géographique       | 1      | 100% |        | 0%   | 1      |
|  | Direction de la commande publique                     | 2      | 67%  | 1      | 33%  | ω      |
|  | Direction de l'urbanisme et aménagement du territoire | 3      | 60%  | 2      | 40%  | 5      |
|  | centre de vaccination                                 |        | 50%  |        | 50%  | 2      |
| Total Siège                              |   | 32     | 64%  | 18     | 36%  | 50     |
| Conservatoires                           | Direction du conservatoire                            | 1      | 60%  | 1      | 40%  | 2      |
|  | Etablissement de Rambouillet                          | 22     | 60%  | 15     | 40%  | 37     |
|  | Etablissement de saint Arnoult en Yvelines            | 10     | 53%  | 7      | 47%  | 17     |
|  | Intervenants écoles                                   | 3      | 60%  | 3      | 40%  | 6      |
| Total Conservatoires                     |   | 36     | 58%  | 26     | 42%  | 62     |
| Direction du cycle de l'eau              | Direction du Cycle de l'eau                           | 4      | 100% |        | 0%   | 4      |
|  | Service Gemapi  | 2      | 40%  | 3      | 60%  | 5      |
|  | Service Assainissement                                | 3      | 50%  | 4      | 50%  | 7      |
| Total Direction du cycle de l'eau        |   | 9      | 56%  | 7      | 44%  | 16     |
| Direction sports et loisirs              | Direction sports et loisirs                           | 1      | 50%  | 1      | 50%  | 2      |
|  | Piscine des Essarts le Roi                            | 2      | 25%  | 6      | 75%  | 8      |
|  | Piscine des fontaines                                 | 15     | 47%  | 17     | 53%  | 32     |
| •  | Intervenants écoles                                   | 1      | 100% |        |      | р.,    |
| <b>Total Direction sports et loisirs</b> |   | 19     | 44%  | 24     | 56%  | 43     |
| Total général                            |   | 96     | 56%  | 75     | 44%  | 171    |

### La répartition par catégorie hiérarchique (en nombre d'agents) Catégorie

| par filière (en nombre d'agents) | d'emploi<br>A<br>B<br>C<br>Total général          |  |
|----------------------------------|---|--|
|                                  | nmes<br>%<br>58,54%<br>46,43%<br>71,74%<br>56,14% |  |
| 43,86%                           | re om   |  |
| 171 100%                         | Total Nombre % 41 100% 84 100%                    |  |

## La répartition p

| Par statut (en nombre d'agents) |           | i Oldi general | Total     | Technique | Sportive  | Sport    | Culturelle | Nonhallaria | Animatic   | Administrative | Tillere    |        |
|---------------------------------|-----------|----------------|-----------|-----------|-----------|----------|------------|-------------|------------|----------------|------------|--------|
| d'agente)                       | 20/11/0   | 96 56 140      | 42,86%    | 10 10000  | 6 26.09%  | 57,69%   | 20,00,00   | 1 100 00%   | +1 //,36%  | 17             | Non        | Femmes |
| 0,00,0                          | 15 43.86% | 27 31,14%      | 24 677400 | 1/ 73,91% | 17 42,31% | 22 42.22 | 0.00%      |             | 12 22 6460 | Nombre %       | Seulinoiri |        |
| T/T                             | 171       | 42             | 22        | 72        | 52        | 1        | ,          | 53          |            |                | Total      |        |
| 100%                            | 100/0     | 100%           | W007      | 10070     | 100%      | 100%     | -00/0      | 100%        |            | ò              | %          |        |

### La répartition pa agents)

|         | 900000    | I Otal Général | - CHAILE ACCESSOILE | Activité acces | Contractual | "Itulalle IRCANTEC | Titulaisa TOCALL | Titulaire CNRACI |        |        |
|---------|-----------|----------------|---------------------|----------------|-------------|--------------------|------------------|------------------|--------|--------|
|         | 96 56,14% | ı              | 4 50 00%            | 34 47,22%      | %00,00±     | ω                  | 55 62,50%        | 70               | Nombre | Femmes |
| 43,86%  | 75 42.66% | 4 50 00%       | %81,70              | 38 57700/0     | 0000        | 33 31,50%          |                  | Nombre %         | поттея |        |
| 171     | œ         | ,              | 72                  | u              | ,           | 88                 |                  |                  | Total  |        |
| 100,00% | 100%      | TO0/0          | 100%                | 100%           | TOO/0       | 1000               |                  | 6                | 9/     |        |

117 sur 121

### RAMBOUILLET TERRITOIRES

d'emplois des professeurs d'enseignement artistique et des assistants artistiques territoriaux dont la durée de service Durée effective du travail d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique et n°2012-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier relève des dispositions spécifiques des décrets n°91-857 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre L'ensemble des agents communautaires de Rambouillet Territoires sont soumis au temps de travail réglementaire fixé à . 607 heures annuelles pour un temps complet (à l'exception des agents de la filière artistique appartenant aux cadres

du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique).

Différents cadres d'organisation du temps travail existent en fonction des sites d'affectation :

Siège communautaire, direction du cycle de l'eau et directeurs des établissements nautiques et du conservatoire Gabriel FAURÉ : temps de travail hebdomadaire de 37 heures 30 réparti sur 5 jours avec attribution de 15 jours de RTT <u>Agents autres des établissements nautiques</u> : temps de travail annualisé sur une base de 36 heures hebdomadaires avec

attribution de 6 jours de RTT Agents de l'équipe administrative du conservatoire Gabriel FAURÉ : temps de travail annualisé hebdomadaires de travail. A noter que les enseignants artistiques bénéficient d'une dispense d'enseignement durant les s agents communautaires bénéficient du régime légal des congés annuels, à savoir 5 fois les obligations

périodes de congés scolaires.

### La répartition par type de temps de travail

|          |         | . omi Acticial | Total général |         | Vacataires |          | r remps partie | D Tomps  | יייסיי כטווסובר | IN Temps non complet |           | C Icilips complet | Clompo | TIDA CICAMII. | lemps travail. |        |   |
|----------|---------|----------------|---------------|---------|------------|----------|----------------|----------|-----------------|----------------------|-----------|-------------------|--------|---------------|----------------|--------|---|
|          |         | 95 55 56%      | - 43,007      | 75 000/ | -00,00     | 2 10000% | 2 10000        | 0,00,00% | 9 62 220        |                      | 12 33,/3% | 77   67           | /0     | Nombra %      |                | remmes | 7 |
|          | /6      | 1,             | u             | ,       | ò          | %        |                |          |                 | 1                    | 65        |                   | Nombre | -             | Sauthorn       |        |   |
|          | 44,44%  |                | 75,00%        |         | 0,00%      | 0000     | 00,07/0        | 36 67%   |                 | TU, 11/0             | 16 270/   |                   | %      |               | rries          |        |   |
|          | 171     |                | 4             | -       | w          |          | 00             | 20       |                 | 134                  | 1         | - NOTIFICA        | Nombra |               | 7              |        |   |
| ±00,00/0 | 100 00% | WOUT           | 1000          | TO0/0   | 100%       |          | W007           | 1000     | TO0/0           | 100%                 |           | %                 |        | ינמו          |                |        |   |

## La répartition sur les postes d'encadrement (en nombre d'agents)

|    |    | Total general | Taidic | Lincaulellient Intermédiaire | Encadrom | Girection) | Encadrement cunários (1) |  | Sieuronichonneis | Emplois fonctions |         |        |       |
|----|----|---------------|--------|------------------------------|----------|------------|--------------------------|--|------------------|-------------------|---------|--------|-------|
|    | 75 |               |        | 7                            | ,        | 7          |                          |  | ,                | ACHION            | Nombro  | remmes | Comme |
|    |    | 1//0          | 47%    |                              | 50%      | 7000       | 00/0                     | 220  |                  | %                 | 0       |        |       |
| 11 |    | 0             | 0      | ,                            | 7        |            | _                        | ١  |                  | Nombre            |         | Hommes |       |
|    |    | 53%           |        | 20%                          | E00/     | 0. 10      | 6/%                      |  | /0               | %                 | 100     | es     |       |
| 32 | +0 | 15            |        | 14                           |          | C          | U                        | The state of the s | IOTAL            | Total             | NOTIFIE | Nombre |       |

## Recrutements au cours de l'année 2021 (en nombre d'agents)

Au cours de l'année 2021, 60 recrutements ont été réalisés 14 recrutements dans le cadre de nouveaux postes

- 8 remplacements
- 38 recrutements sur postes vacants

4 stagiairisations au cours de l'année ont été prononcées (3 femmes, 1 homme)



### Le détail de l'absentéisme sur l'année 2021

| dámánagement, concours, deces, mariage) | Autres autorisations d'absence | Enfants malades | Congé grave maladie | Congé de longue durée | Congé de longue malaure | Conge de Illaladic or anno | e - é do maladie ordinaire | Accident de travail/trajet | Congé paternité | Conge balliologidaes | Colige | Congé maternité |       | Type a absence                    | Tanad'sheence    |                                       |
|---|--------------------------------|-----------------|---------------------|-----------------------|-------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------|----------------------|--------|-----------------|-------|-----------------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Ī                                       | 180                            | 0,0             | 90                  | 2,0                   | 0,0                     | 1,0                        | 0,00                       | 280                        | 30              | 0,0                  | 4,0    | 0,0             | по    | Femmes                            | abse             | Nom                                   |
| 3                                       | 6,0                            |                 | 8.0                 | 0,0                   | 0,0                     | 0,0                        | 100                        | 16.0                       | 1,0             | 2,0                  | 0,0    | 00              | 00    | Femmes Hommes Total Femmes Hommes | absents par seve | Nombre d'agents                       |
| 112                                     | 24,0                           |                 | 17,0                | 2,0                   | 0,0                     | T,U                        | 200                        | 54,0                       | 4,0             | 2,0                  | 2 - 70 | 40              | 5,0   | Total                             |                  | ts                                    |
| 1120 3 219.0                            | 42,5                           |                 | 18,5                | 718,0                 | 0,0                     | 000,0                      | 3650                       | 1 130,0                    | 386,0           | 0,0                  | 00     | 56,0            | 503,0 | Femmes                            |                  | d'abs                                 |
| 323,5                                   | 22,0                           |                 | 14,5                | 0,0                   | 0,0                     | 00                         | 0.0                        | 254,0                      | 5,0             | 1 3                  | 28.0   | 0,0             | 0,0   | חסוווווכס                         | Lammes           | Nombre de Jours<br>d'absence par sexe |
| 3 542,5                                 | 64,5                           |                 | 0,00                | 0,01/                 | 7180                    | 0.0                        | 365,0                      | 1 384,0                    | 304,0           | 201 0                | 28,0   | 56,0            | 0,000 | 5000                              | Total            | sexe                                  |

## Point sur la Rémunération des agents communautaires

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-2020321-CC2203FI01-AR Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022 Relevant de la fonction publique territoriale, la rémunération des agents communautaires comprend :

le traitement de base, déterminé par rapport à une grille indiciaire, en fonction du grade et de l'échelon, fixée par décret

afférentes aux différents cadres d'emplois territoriaux le régime indemnitaire, complément du traitement, défini par la collectivité et comprenant des primes et indemnités

garantissant un égal salaire entre les femmes et les hommes relevant d'un même cadre d'emploi et justifiant d'une même Sur ces bases, la rémunération des fonctionnaires territoriaux obéit aux principes de parité et d'égalité de traitement,

d'ailleurs pas aux seuls champs de l'égalité femmes/hommes. L'ensemble des actions RH est mené afin de veiller à ne pas créer de situations discriminatoires, qui ne se limitent A ce jour il n'existe pas d'actions ciblées en matière d'égalité femmes/hommes dans les politiques RH de l'établissement.

professionnel avec les nécessités de la vie familiale A noter que les services du siège communautaire, fortement représentés par la gente féminine, disposent d'horaires variables de travail permettant une latitude dans l'organisation du travail et favorisant l'adéquation du temps de travail

rémunérations, dans l'accès à l'emploi et à la formation et dans le déroulement de carrière de ses agents. La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires veille quotidiennement à garantir une égalité dans les